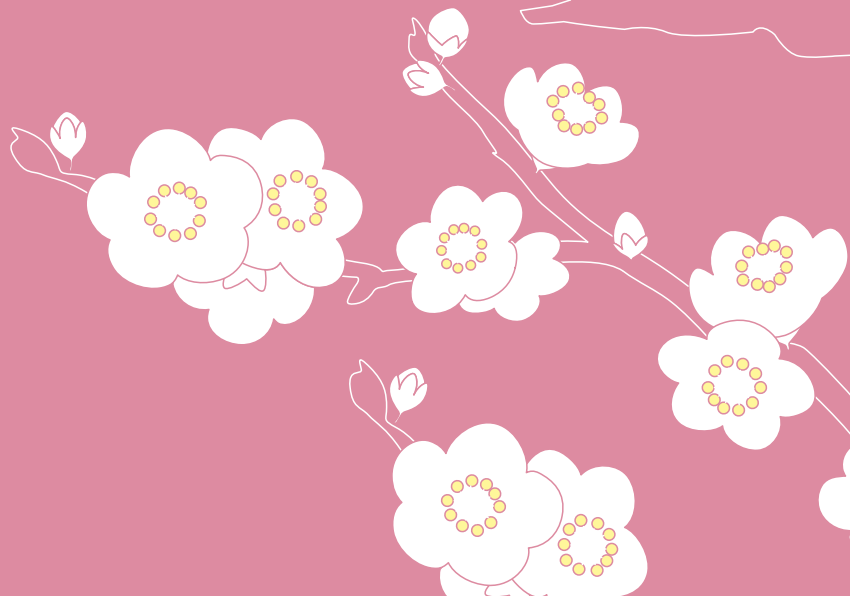


2020

Livre blanc

La défense du Japon
Résumé



Vue d'ensemble

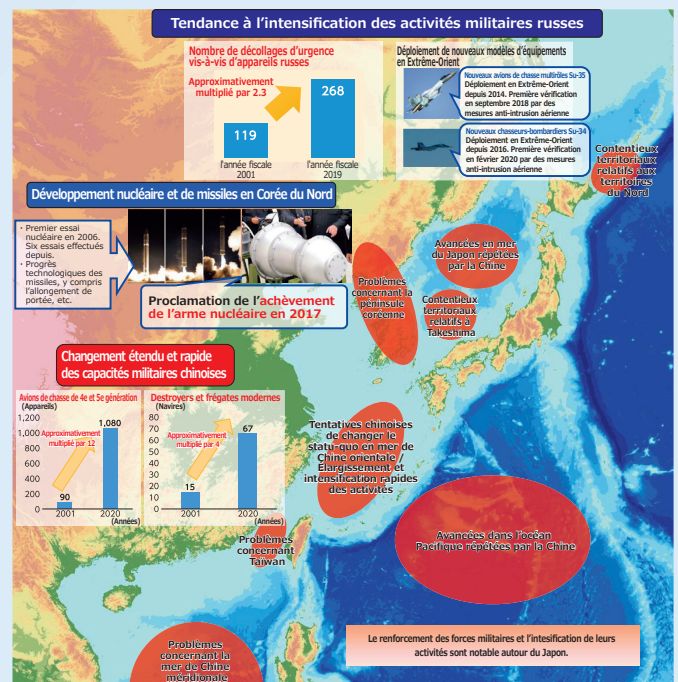
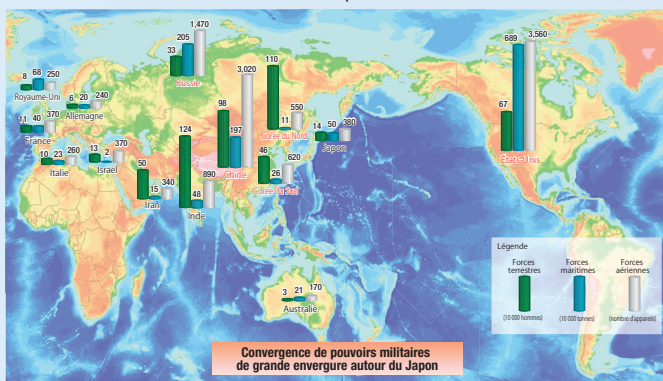
Les caractéristiques de l'environnement de sécurité actuel

- Une compétition économique, politique et militaire plus marquée entre les nations, alors que des incertitudes croissantes affectent l'ordre existant.
 - Apparition de réponses complexes face à la « guerre hybride ».
 - Des situations dites de « zone grise » qui tendent à se prolonger.
- Impact considérable de l'évolution technologique sur la sécurité.
 - Importance du domaine de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique.
 - Des technologies qui changent les règles du jeu, et par là même, la nature du combat (intelligence artificielle, vitesses hypersoniques, énergie de haute puissance, etc.)
- Des défis de sécurité émergent, face auxquels il est difficile pour des nations seules de prendre des mesures.
 - Garantir l'utilisation stable des nouveaux domaines comme l'espace ou le cyberspace, assurer la sécurité du trafic maritime, prendre des mesures contre la prolifération des armes de destruction massive et le terrorisme international.
- Le COVID-19, exerçant aussi différents impacts et restrictions sur les activités militaires des nations, devra être suivi avec attention.

L'environnement de sécurité autour du Japon

- Le Japon est entouré de pays disposant de capacités militaires d'excellence, en quantité comme en qualité. Ces pays montrent une nette tendance à renforcer encore ces capacités et à intensifier leurs activités militaires.
- La région Indo-Pacifique manque d'un cadre suffisant pour la coopération régionale en matière de sécurité. Les problèmes existants de conflits territoriaux ou de réunification y persistent.
- Ces dernières années, les situations de « zone grise » tendent à se pérenniser autour de problèmes territoriaux, de souveraineté ou d'intérêts économiques, avec un risque de brusque aggravation pouvant survenir sans signes clairs.

L'environnement de sécurité autour du Japon, etc.



États-Unis

Généralités

- Les États-Unis perçoivent la compétition stratégique avec la Chine et la Russie, qui sont des puissances révisionnistes, comme leur tout premier défi de sécurité. Ils placent la priorité absolue sur la sécurité dans la région Indo-Pacifique pour renforcer leur dissuasion à l'égard de la Chine, qu'ils positionnent comme l'élément prioritaire.
 - Les États-Unis reconnaissent la menace posée par les capacités nucléaires de la Corée du Nord, que leurs documents stratégiques placent parmi les « États voyous ». En assurant leurs sanctions ainsi qu'un état de préparation militaire résolue, y compris par leurs forces stationnées dans la péninsule, ils recherchent la dénucléarisation de la Corée du Nord.
- Suivant le principe d'une affectation prioritaire dans les régions Indo-Pacifique et européenne, les États-Unis visent à réduire leur présence militaire dans les régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique. Étant donné qu'ils y traitent de problèmes de sécurité, ce déplacement de posture militaire ne semble pas se dérouler sans difficultés.
- Remarquant la faiblesse des contributions de certains de leurs alliés, les États-Unis ont indiqué que ces pays devaient augmenter leur participation en proportion de leurs moyens. Ils demandent que les membres de l'OTAN atteignent rapidement les objectifs de budget de défense fixés par l'organisation. Les États-Unis réclament aussi à la Corée du Sud de mieux partager les dépenses de stationnement des forces américaines sur son sol.
 - Alors que la situation se tend en Iran, les États-Unis ont tué en Irak le commandant de la Force Al Qods du corps des Gardiens de la révolution islamique. L'Iran a riposté par des tirs de missiles balistiques sur des bases américaines en Irak.
 - Devant la situation tendue au Moyen-Orient, l'armée américaine a renforcé sa posture dans la zone. Les États-Unis ont aussi engagé des activités navales en établissant l'International Maritime Security Construct (IMSC), coalition formée avec d'autres pays dont le Royaume-Uni.



Le Président Donald Trump annonce une attaque de missiles par l'Iran (Département de la Défense des États-Unis)

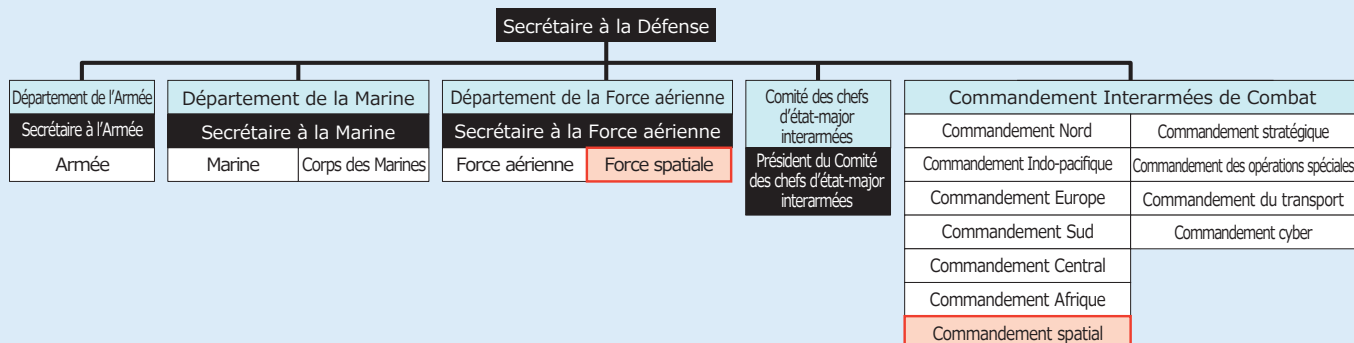
Tendances concernant la sécurité et la politique de défense

- En matière de capacités nucléaires, sur la base de Nuclear Posture Review (NPR) présenté en février 2018, les États-Unis installent des missiles mer-sol balistiques stratégiques en partie équipés d'ogives à puissance diminuée. Ils procèdent aussi à des essais de tirs de missiles de croisière à portée intermédiaire basés à terre et de missiles balistiques de même type, qui étaient limités par le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI). Le NPR a aussi indiqué la nécessité du contrôle des armements, y compris ceux de la Chine, qui a renforcé ses capacités en dehors du cadre du FNI.
- Les États-Unis ont créé un Commandement spatial parmi leur Commandement Interarmées de Combat (Unified Combatant Command), et une Force spatiale au sein du Département de la force aérienne, en tant que sixième branche militaire (c'est la première création d'une telle branche depuis celle de l'US Air Force il y a environ 70 ans).



Présentation du logo de la Force spatiale américaine (Département de la Défense des États-Unis)

Organigramme principal du Département de la Défense des États-Unis

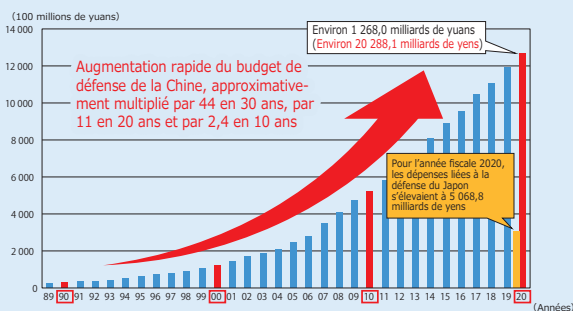


Chine

Modernisation militaire accélérée

- La Chine continue d'augmenter fortement et sans transparence son budget militaire, avec l'objectif de placer l'Armée populaire de libération (APL) parmi les « premières armées du monde » d'ici le milieu du XXI^e siècle. Ce vaste et rapide renforcement de sa puissance militaire, aussi bien qualitatif que quantitatif, est centré sur ses capacités nucléaires et en matière de missiles, et ses capacités maritimes et aériennes. Le potentiel chinois est aussi consolidé dans les domaines de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique, avec des moyens opérationnels spécifiquement renforcés pour s'assurer d'une supériorité réelle dans le domaine du renseignement.
- Tous ces renforcements se relient à la mise en place de capacités opérationnelles pour le déni d'accès et l'interdiction de zone (A2/AD), et à de plus grandes distances.
- Promouvant une politique d'intégration complète entre l'armée et le civil, en vue de combiner ces deux types de ressources dans différents domaines, la Chine poursuit résolument le développement et l'acquisition de technologies de pointe utilisables militairement ainsi que l'amélioration de ses capacités opérationnelles.
- Constatant qu'en matière de tendances militaires mondiales, « la guerre des intelligences fait sa première apparition », la Chine s'est engagée dans l'utilisation militaire de l'intelligence artificielle.

Évolution du budget de défense publié par la Chine

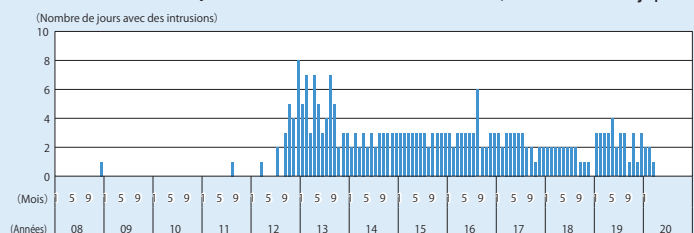


Mise en service du « Shandong », premier porte-avions de construction chinoise (décembre 2019)
(Avalon/Jiji Press Photo)

Activités dans les espaces maritimes et aériens autour du Japon

- Autour des îles Senkaku, la Chine persiste dans ses tentatives de changement unilatéral du statu quo à travers des manifestations de force, suscitant ainsi de fortes inquiétudes.
- Les forces maritimes et aériennes chinoises étendent et intensifient leurs activités dans les espaces maritimes et aériens autour du Japon, et l'on observe aussi des cas d'escalade unilatérale des comportements de la Chine.
- La Chine semble viser l'établissement de ses moyens opérationnels dans des espaces maritimes et aériens plus lointains, y compris avec des capacités de projection de force au-delà de ladite « première chaîne d'îles », dans la zone comprenant ladite « deuxième chaîne d'îles ».
- La Chine continue à mener des activités qui sont interprétées comme des exercices militaires navals et aériens, en étendant ses activités dans le Pacifique et en mer du Japon. Son intention serait de normaliser ainsi ces activités.
- En mer de Chine méridionale, la Chine poursuit sa mise en place de postes militaires parallèlement à l'élargissement et à l'intensification de ses activités dans les espaces maritimes et aériens. À travers sa pratique des faits accomplis, elle continue à modifier unilatéralement le statu quo au moyen de manifestations de force.

Évolution du nombre de jours avec des intrusions dans les espaces maritimes japonais

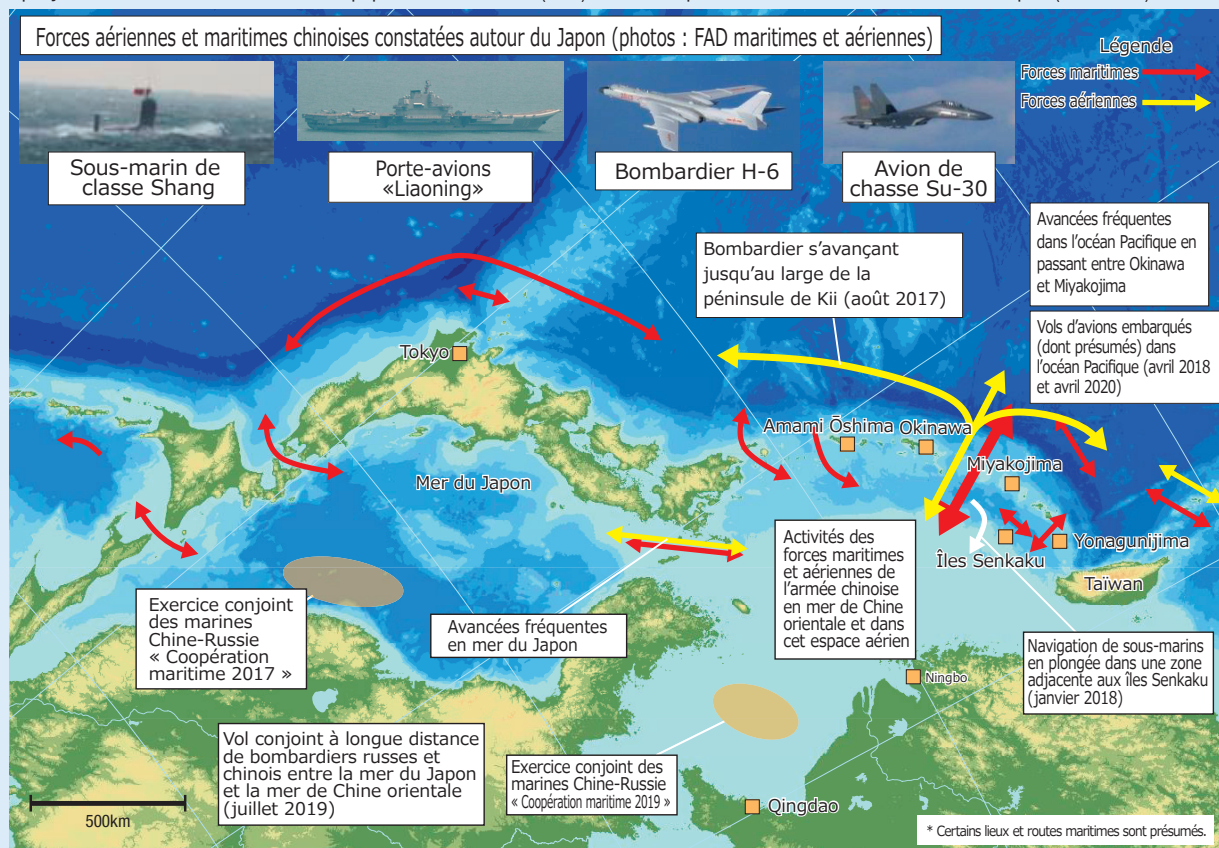


Constatactions dans les zones maritimes adjacentes

Années	Nombre de jours constatés	Nombre total de navires constatés
2012	79	407
2013	232	819
2014	243	729
2015	240	709
2016	211	752
2017	171	696
2018	158	607
2019	282	1 097
2020	83	289

※ Depuis septembre pour 2012, jusqu'à fin mars pour 2020

Aperçu des activités récentes de l'Armée populaire de libération (APL) dans les espaces maritimes et aériens autour du Japon (Illustration)



Activités dans les mers lointaines

- Ces dernières années, la Chine améliore graduellement ses capacités opérationnelles dans des mers plus lointaines telles que l'océan Indien.
- La Chine poursuit son initiative « une ceinture et une route ». À travers cet appui à la construction d'infrastructures portuaires dans les pays de l'océan Indien et les états insulaires du Pacifique, elle pourrait aussi s'assurer la disponibilité de bases militaires potentielles. L'APL jouerait un rôle d'appui à cette initiative, par la stabilisation régionale apportée à travers ses activités anti-piraterie, et par l'amélioration des capacités anti-terroristes des États côtiers apportée à travers ses exercices conjoints.

Relations avec les pays étrangers

- De nombreux problèmes restent en suspens entre les États-Unis et la Chine (commerce, mer de Chine méridionale, Taïwan, Hong-Kong, problèmes de droits de l'homme concernant les Ouïghours et le Tibet).
- Face à la posture stricte adoptée par les États-Unis à son égard, la Chine maintient son attitude sans compromis quant à ses « intérêts fondamentaux ». Les deux nations cherchent mutuellement à se contenir dans différents domaines, dont le commercial et le militaire.
- Si les États-Unis manifestent un engagement continu et renforcé auprès de Taïwan, la Chine répète ses déclarations de ferme opposition à toute indépendance de l'île.
- Lors de l'élection présidentielle, la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen a été réélue avec une majorité historique. Son rejet renouvelé de la formule « un pays, deux systèmes » lui vaut des pressions de la Chine.
- Les îles Salomon et les îles Kiribati ont établi des relations diplomatiques avec la Chine. Le nombre de pays ayant des relations diplomatiques avec Taïwan, qui était de 22 à la formation du premier gouvernement Tsai Ing-wen en mai 2016, est descendu jusqu'à 15.
- L'équilibre militaire d'ensemble entre la Chine et Taïwan se transforme en faveur de la RPC, selon différence qui s'accroît chaque année. Les États-Unis poursuivent leurs ventes d'armement à l'île en vertu du Taiwan Relations Act (avions de chasse F-16, etc.)
- Certains des pays coopérant à l'initiative « une ceinture et une route » commencent à revoir les projets, notamment en raison de la dégradation de leurs finances publiques.



La présidente taïwanaise Tsai Ing-wen et le représentant de l'Institut Américain à Taïwan (AIT) William Brent Christensen (AIT)

Corée du Nord

Généralités

- La Corée du Nord a déjà procédé à six essais nucléaires, et semble être parvenue à miniaturiser des armes nucléaires et à mettre au point des ogives. Elle cherche récemment à pousser le développement d'armes de destruction massive et de missiles balistiques et à en améliorer les capacités opérationnelles, notamment par la répétition de tirs de missiles balistiques à une cadence encore jamais vue. Ces activités militaires de la Corée du Nord représentent une menace sérieuse et imminente pour la sécurité du Japon.
- Si au cours de son sommet avec les États-Unis de juin 2018, le président Kim Jong-un avait déclaré son intention de dénucléariser complètement la péninsule coréenne, le sommet États-Unis-Corée du Nord de février 2019 s'est achevé sans que les deux parties ne parviennent à un quelconque accord.
- Lors du comité central du Parti des travailleurs de Corée de décembre 2019, le président Kim Jong-un a déclaré que la Corée du Nord continuerait son développement d'armes stratégiques tant que les États-Unis continueraient de lui manifester de l'animosité.



Un missile Nodong (Agence centrale de presse nord-coréenne=Jiji)

État actuel du développement nucléaire

- On ne peut écarter la possibilité que le sixième essai nucléaire, réalisé en septembre 2017, ait été celui d'une bombe à hydrogène.
- Compte tenu de la maturité technique probablement acquise à travers ces six essais nucléaires, il est possible que la Corée du Nord soit déjà parvenue à la miniaturisation de ces armes nucléaires et à la mise au point d'ogives pour en équiper des missiles balistiques.

État actuel du développement de missiles

- Depuis 2016, la Corée du Nord a procédé de force à plus de 70 tirs de missiles balistiques, etc. Ces tirs étaient caractérisés par (1) des portées allongées, (2) des améliorations en matière de précision ainsi qu'en matière de capacité de tir par rafales et de capacités opérationnelles, nécessaires pour des attaques par saturation, (3) des améliorations de la capacité à mener des attaques-surprises, (4) des vols à trajectoire irrégulière à basse altitude, et (5) une diversification des formes de tir.
- Récemment, la Corée du Nord vise en particulier à sophistiquer ses technologies de missiles. Les trois nouveaux types de missiles balistiques à courte portée apparus depuis mai 2019 utilisent un propergol solide, et se caractérisent par un vol à plus basse altitude que les missiles balistiques habituels, dans un objectif de pénétration des défenses anti-missiles. Il est à craindre que ces technologies plus avancées soient appliquées à des missiles à plus longue portée.
- La Corée du Nord renforce et améliore assidûment ses capacités d'attaque, persistant dans sa recherche de formes d'attaques plus complexes et diverses. Il devient ainsi plus difficile de détecter rapidement les signes de tir et d'y faire face, ce qui pose un nouveau défi de renseignement, d'alerte et de posture de défense aux pays concernés, dont le Japon.

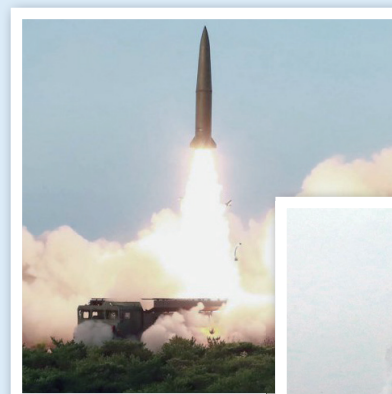


Image publiée par la Corée du Nord lors d'un tir de missile balistique à courte portée en juillet 2019 (JANES)

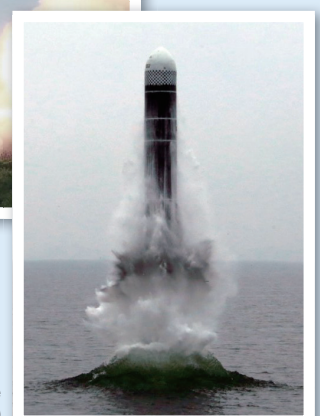


Image publiée par la Corée du Nord lors du tir d'un missile mer-sol balistique stratégique Pukguksong-3 en octobre 2019 (JANES)

État des transferts de navire à navire, etc.

- La Corée du Nord semble employer les transferts de navire à navire entre autres moyens d'échapper aux sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies. En 2019, il a été signalé qu'elle avait frauduleusement importé des produits pétroliers dans des volumes très supérieurs aux limites fixées par la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Russie

Généralités

- La Russie poursuit la modernisation de ses moyens, y compris ses capacités nucléaires, et tend aussi à intensifier ses activités militaires. Cette tendance devra être suivie avec attention.
- Du côté des capacités conventionnelles, elle a aussi engagé le développement d'avions de chasse de cinquième génération et de grands drones d'attaque, et intensifie ses activités dans de nouveaux domaines comme l'espace et le spectre électromagnétique.

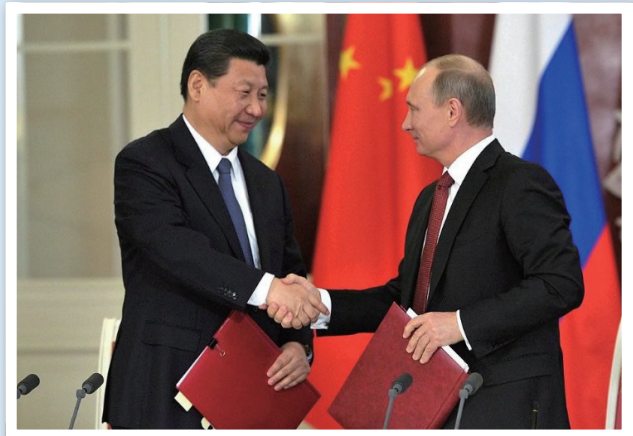
Un bombardier stratégique TU-160 lors d'une toute première visite en Afrique du Sud.
À droite au premier plan, le Lieutenant-Général Sergei Kobylash, commandant de l'aviation à longue portée russe, et Nosiviwe Mapisa-Nqakula, Ministre de la Défense et des anciens Combattants d'Afrique du Sud (Ministère de la Défense de la Fédération de Russie)



Renforcements de la coopération avec la Chine

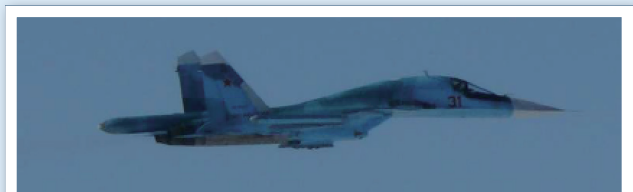
- En juillet 2019, deux bombardiers russes à longue portée d'action Tu-95 ont réalisé un vol de patrouille commun avec deux bombardiers chinois H-6 au-dessus de la mer du Japon et de la mer de Chine orientale.
- En septembre 2019, le Ministre de la Défense de la Fédération de Russie Sergueï Choïgou et le Vice-président de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine, le général Zhang Youxia, ont signé une série de textes relatifs à la coopération en matière militaire et militaro-technologique.
- Bien que les autorités des deux pays dénie clairement toute alliance militaire, la future évolution de cette coopération sera suivie avec attention, compte tenu de son récent renforcement entre les deux pays.

Le président Poutine et le président Xi Jinping (juin 2019)
(Administration présidentielle de la Fédération de Russie)



Activités dans les territoires du Nord et autour du Japon

- L'armée russe continue de stationner dans les territoires du Nord, qui sont un territoire propre au Japon, et elle y a récemment intensifié ses activités.
- En juin 2019, deux bombardiers à longue portée Tu-95 ont survolé le pourtour du Japon puis sont remontés vers le nord du Pacifique en violant deux fois l'espace aérien japonais. En juillet, un système de commandement aéroporté A-50 a violé l'espace aérien au-dessus de Takeshima. En février 2020, un chasseur-bombardier Su-34 a été identifié pour la première fois en Extrême-Orient.
- En octobre 2019, la Russie a annoncé la mise en œuvre d'un exercice de défense contre un débarquement réalisé par un pays ennemi imaginaire, dans la région de Sakhaline et le territoire de Primorié, qui appartiennent au district militaire Est. Jusqu'à 8 000 hommes, plus de 3 000 équipements et 50 avions de chasse et hélicoptères ont participé à cet exercice.
- En dépit de l'extension de l'épidémie de COVID-19 au sein des forces armées, les activités militaires continuent de s'intensifier.



Un chasseur-bombardier Su-34

Autres régions (Moyen-Orient et Afrique du Nord principalement)

Généralités

- La paix et la stabilité du Moyen-Orient sont essentiellement importantes pour la paix et la prospérité de la communauté internationale, Japon inclus. Cette région constitue en effet l'une des sources majeures de l'approvisionnement mondial en énergie, et comporte des routes maritimes essentielles pour le commerce international. Le Japon dépend de cette région pour près de 90% de ses importations de pétrole brut.
- Le Moyen-Orient et l'Afrique ont été le théâtre de conflits et de troubles incessants à travers le vingtième siècle, et l'on y observe encore de récents regains de tension, qu'il s'agisse de la situation dans la région du Golfe ou de celle du processus de paix au Moyen-Orient entre Israéliens et Palestiniens.
- Des guerres civiles et des activités de groupes terroristes persistent dans une partie des pays qui ont connu le dit « printemps arabe » du début 2011.

Situation dans la région du Golfe

- Depuis mai 2019, l'Iran a réagi contre le rétablissement des sanctions américaines et a suspendu graduellement la mise en œuvre de ses obligations de l'accord sur le nucléaire (Plan d'action global commun (PAGC)). Suite à la saisie de la commission conjointe du PAGC par le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, dans le cadre du mécanisme de règlement des différends, l'Iran a exprimé son intention de considérer son éventuel retrait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et a déclaré son éventuel retour au respect du PAGC si l'Europe exécutait celui-ci.
- Depuis mai 2019, les États-Unis ont amplifié le déploiement de leurs forces militaires au Moyen-Orient, entre autres pour répondre à la menace iranienne. Depuis octobre, suite à des attaques répétées y compris contre les bases américaines en Irak, qui ont causé la mort d'un soldat américain, les ripostes militaires mutuelles se sont développées entre les États-Unis et l'Iran. Les deux acteurs ont cependant clairement indiqué leur intention d'éviter une escalade supplémentaire.
- Depuis mai 2019, des événements affectant la sécurité de circulation des navires civils se sont produits sporadiquement dans les zones maritimes du Moyen-Orient. Des initiatives de protection de la sécurité maritime régionale sont engagées par différents pays, dont les États-Unis et les nations européennes.
 - Après avoir proposé une initiative de sécurité maritime, les États-Unis ont établi l'International Maritime Security Construct (IMSC). Sept pays y participent actuellement, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Arabie Saoudite, les EAU et le Bahreïn.
 - Parmi les pays européens, huit pays dont la France, le Danemark et les Pays-Bas ont déclaré appuyer politiquement la création de l'European Maritime Awareness in the Strait of Hormuz (EMASOH).
- En tant qu'engagement indépendant pour maintenir la sécurité maritime, l'Iran a lui aussi proposé son initiative appelée Hormuz Peace Endeavor (HOPE). Avec les marines de Chine et de Russie, il a participé à une « ceinture de sécurité maritime » dans des zones comprenant le golfe d'Oman, au cours du tout premier exercice militaire conjoint tripartite entre ces nations.



Situation de dégâts sur une base militaire américaine en Irak frappée par une attaque de missiles balistiques iraniens (AFP=Jiji)



Un pétrolier brûle après avoir été attaqué dans le golfe d'Oman en juin 2019 (EPA=Jiji)

Tendances dans les nouveaux domaines et défis pour la communauté internationale

Sciences et technologies militaires

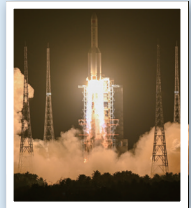
- Les technologies civiles se développent rapidement et les révolutions technologiques à venir changeront radicalement la nature du combat de demain.
- Le développement des technologies d'intelligence artificielle est remarqué non seulement pour l'amélioration qu'elles apportent aux capacités de traitement de l'information, mais aussi pour l'impact considérable qu'aura leur utilisation dans les drones autonomes et le domaine du cyberspace.
- Les États-Unis notent que les armes hypersoniques de pointe actuellement développées par la Chine et la Russie posent un défi aux systèmes de défense antimissile existants.
- Les armes à énergie de haute puissance – canons électromagnétiques, armes laser et micro-ondes à haute puissance, etc. – sont prometteuses comme moyen de parer à des menaces aériennes diversifiées.



Vol coordonné entre un appareil piloté et un drone autonome (Ministère de la Défense de la Fédération de Russie)

Espace

- Les principaux pays procèdent à des améliorations de capacités et au lancement de différents types de satellites dans l'objectif de renforcer leurs fonctions C4ISR.
- Les nations promeuvent l'utilisation de l'espace exo-atmosphérique en visant aussi à maintenir leur paix et leur stabilité à travers ce moyen. La Russie et la Chine renforcent leurs capacités à contrecarrer l'utilisation de l'espace par les États-Unis et leurs alliés.
- Pour répondre à ces menaces, les pays ont engagé une restructuration de leurs systèmes militaires relatifs à l'espace.



La fusée Longue Marche 5 lancée avec succès par la Chine en décembre 2019 (Avalon/Jiji Press Photo)

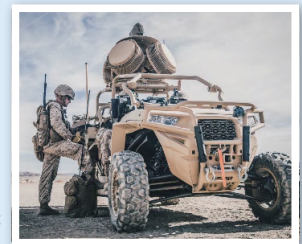
Cyberspace

- Alors que les unités militaires dépendent toujours plus des réseaux d'information et de télécommunications, beaucoup d'armées étrangères perçoivent les cyberattaques comme un moyen offensif asymétrique, capable de nuire à faible coût aux activités militaires de l'ennemi, et développent ainsi leurs capacités d'attaque.
- On note que la Chine et la Russie renforcent leurs capacités d'attaque militaire dans le cyberspace afin de gêner les unités reliées en réseau et de détruire les infrastructures d'autres pays.
- De nombreuses cyberattaques visent les réseaux d'information et de communication non seulement des organismes gouvernementaux et forces militaires de divers pays, mais aussi des entreprises privées et des organismes scientifiques. Dans certains cas, ce sont des technologies essentielles, des informations confidentielles ou des données personnelles qui sont visées.

Spectre électromagnétique

- L'exploitation de tout équipement de transmissions, radar, etc., nécessite obligatoirement d'assurer l'utilisation des ondes électromagnétiques. Conscients que tout obstacle (attaque électronique) à cette utilisation constitue un moyen offensif asymétrique capable d'empêcher efficacement le déploiement du potentiel militaire de l'adversaire, les principaux pays développent leurs capacités dans ce domaine.
- La Chine améliore ses capacités de combat au moyen d'entraînements conduits en permanence à travers des exercices de combat d'attaque et de défense, afin d'être capable d'accomplir efficacement les missions dans un environnement électromagnétique complexe.
- On observe aussi que la Russie, utilisatrice de plusieurs équipements de guerre électronique dans l'Est de l'Ukraine et en Syrie, améliore dans ce domaine ses capacités à nuire au commandement et au contrôle, aux radars et aux autres moyens de l'adversaire.

Le système LMADIS, qui aurait abattu un drone iranien au-dessus du détroit d'Ormuz en 2019 (US Marine Corps)



Épidémie de COVID-19

- Les défis présentés par l'épidémie de COVID-19 ne se limitent pas à des problématiques d'hygiène. Révélant la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement ou les sérieux impacts subis par les économies régionales, ces défis s'étendent à toute la sphère socioéconomique des nations, laissant redouter une stagnation économique mondiale à long terme.
- Les pays utilisent aussi les fonctions sanitaires et les capacités de transport de leurs forces militaires pour répondre à l'épidémie chez eux, tout en contribuant aussi à prévenir sa propagation dans le monde. Cette épidémie exerce également différents impacts et restrictions sur les activités militaires des nations, en imposant par exemple l'arrêt ou le report des entraînements et des exercices conjoints. Les postures militaires des pays pourraient même être affectées si jamais la propagation de l'épidémie se prolongeait davantage sur le long terme.
- On a aussi pu noter que certains pays comme la Chine, tout en procédant activement à l'envoi de spécialistes médicaux et à des dons de fournitures médicales aux pays les plus affectés, ont mené diverses opérations de propagande, y compris par la diffusion de fausses informations, en tirant parti des peurs du public et de la confusion causées par l'épidémie.
- L'extension de COVID-19 pourrait marquer de plus la compétition stratégique entre les pays qui visent à former des ordres internationaux et régionaux à leur avantage ou à s'intensifier leur pouvoir d'influence. Cette épidémie sera donc à suivre avec la plus grande préoccupation en tant que défi de sécurité.

Le marché aux fruits de mer de Wuhan dans la province de Hubei, en Chine, fermé à cause de la propagation de l'épidémie (AFP, Jiji)

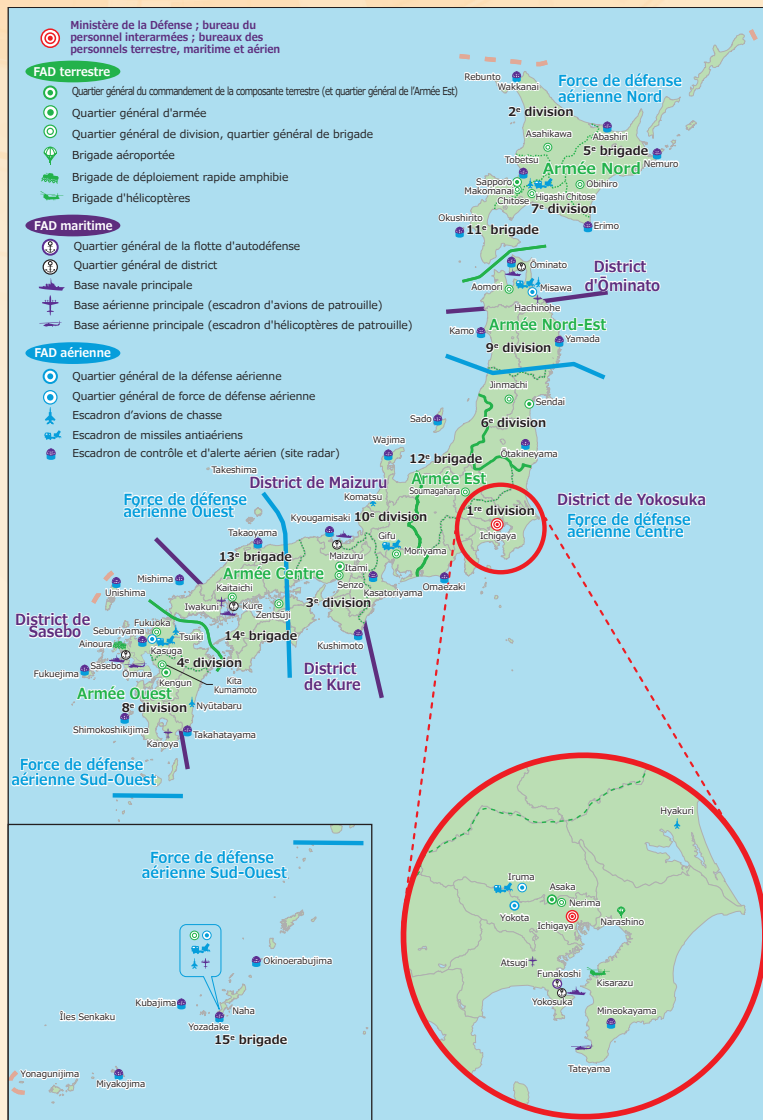


Organisations responsables de la sécurité et de la défense du Japon

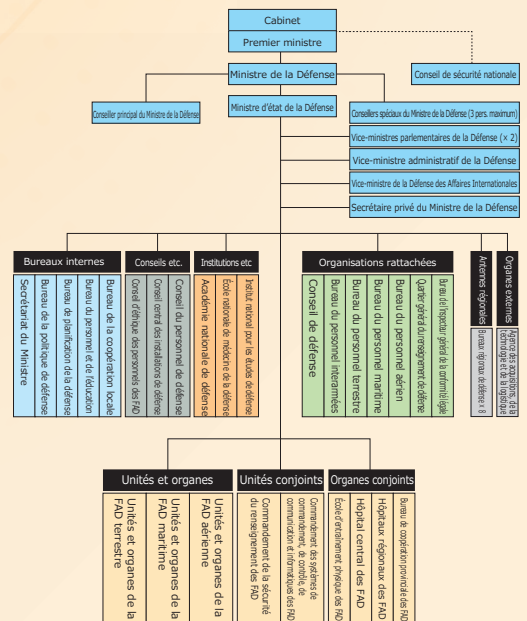
Organisation du Ministère de la Défense et des Forces d'autodéfense (FAD)

Pour remplir leur mission de défense du Japon, le Ministère de la Défense et les FAD sont constitués de différentes organisations articulées autour des FAD terrestre, maritime et aérienne, qui sont les composantes à capacité d'action.

Emplacement des principales unités des FAD (illustration) (au 31 mars 2019)



Organigramme du Ministère de la Défense et des FAD



※ Sauf organes provisoires et exceptionnels

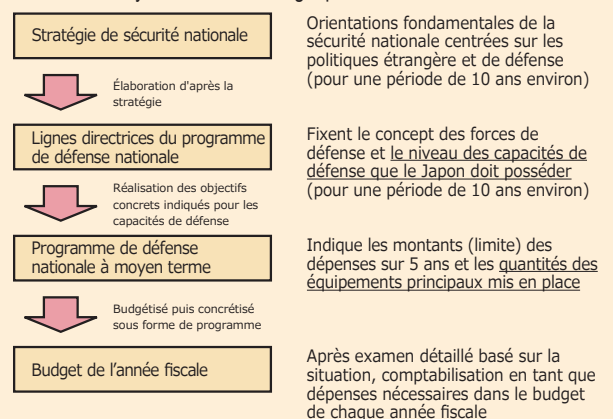


Politiques relatives à la sécurité et à la défense du Japon

Stratégie de sécurité nationale

La stratégie de sécurité nationale élaborée en décembre 2013 exprime les principes fondamentaux de la sécurité nationale : conformément au maintien de son orientation pacifique, et à sa politique de « Contribution proactive à la paix » basée sur le principe de la coopération internationale, le Japon contribuera plus activement que jamais à garantir la paix, la stabilité et la prospérité de la communauté internationale, tout en assurant sa propre sécurité ainsi que la paix et la stabilité dans la région Asie-Pacifique.

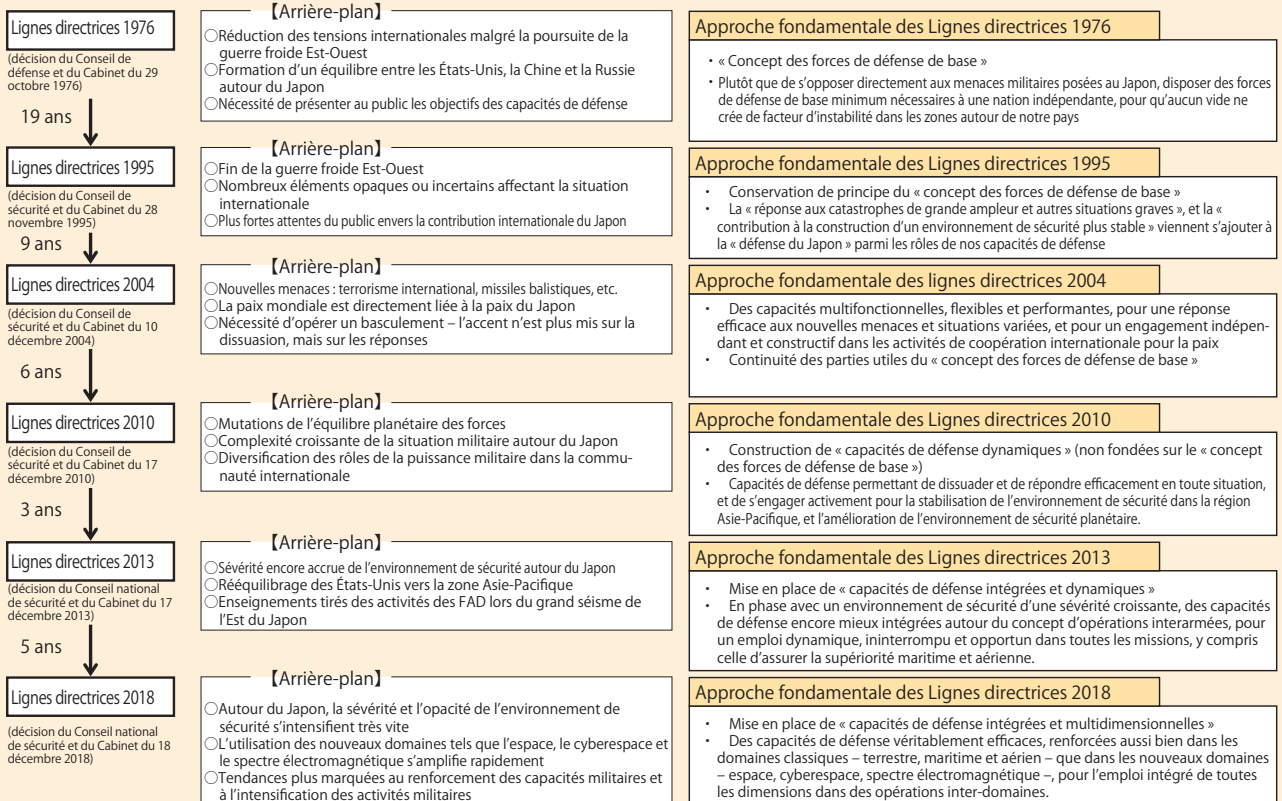
Relations entre la Stratégie de sécurité nationale, les Lignes directrices du programme de défense nationale, le Programme de défense nationale à moyen terme et le budget pour l'année fiscale



Lignes directrices du programme de défense nationale

- Adoptées en décembre 2018 par le Conseil de sécurité nationale et le Cabinet
- Elles fixent le concept des capacités de défense et le niveau des capacités de défense que le Japon doit posséder (pour une période de 10 ans environ).

Évolution des Lignes directrices du programme de défense nationale



Principes fondamentaux de la défense du Japon

Les objectifs de la défense sont définis comme suit.

- Réunir en permanence l'ensemble des capacités nationales pour créer un environnement de sécurité souhaitable pour le Japon.
- Dissuader toute menace en donnant conscience à l'adversaire potentiel qu'une agression contre le Japon serait difficile.
- Dans l'éventualité d'une menace pesant sur le Japon, y répondre sûrement et minimiser les dommages.

Pour atteindre nos objectifs de défense tout en respectant nos principes fondamentaux, dont celui de politique axée exclusivement sur la défense, renforcer notre système de défense ainsi que l'alliance nippo-américaine et la coopération sur la sécurité, qui en sont les moyens.

Éléments prioritaires pour le renforcement des capacités de défense

Pour la prise de mesures répondant aux changements plus accélérés de l'environnement de sécurité, les éléments méritant une priorité spécifique sont renforcés dès que possible.

- Renforcement des capacités nécessaires pour des opérations inter-domaines
 - Renforcement des capacités dans les nouveaux domaines tels que l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique
 - Renforcement des capacités dans les domaines classiques : capacités maritimes et aériennes, capacités de défense à distance, capacités globales de défense antimissiles, capacités de manœuvre et de déploiement
 - Renforcement de la continuité et de la résilience : promotion des mesures nécessaires pour garantir l'approvisionnement en munitions et carburant, assurer les voies de transport maritime, défendre les infrastructures essentielles, etc.
- Renforcement des composantes clés des capacités de défense
 - Renforcement des composantes clés des capacités de défense par la consolidation des fondations humaines, technologiques et industrielles et la revue de la structure d'équipement

Système des forces d'autodéfense, etc.

- Opérations intégrées pour la réalisation d'opérations inter-domaines
 - Création de nouvelles unités et renforcement de posture dans les domaines de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique, mise en place d'une capacité de défense antimissiles intégrée, possession d'une unité de transport maritime en tant qu'unité conjointe
- FAD terrestre
 - Renforcement de la capacité de dissuasion et de réponse par la possession d'unités de base opérationnelles à fortes capacités de manœuvre, d'alerte et de surveillance, déployées essentiellement en mobilité, par la possession d'unités détentrices de fonctions spéciales, et par des déploiements ininterrompus en temps de paix
 - Pour pouvoir répondre à une invasion d'îles éloignées, possession d'unités de missiles antinavires et d'unités de planeurs hypervéloces (HGVP) destinées à la défense de ces îles
- FAD maritime
 - Possession d'unités navales renforcées, y compris avec des frégates de nouveau type (FFM), et d'unités de dragueurs de mines ainsi que d'escadrons d'hélicoptères de patrouille embarqués, organisation d'unités de navires de guerre de surface, création de nouvelles unités de navires patrouilleurs permettant de renforcer l'alerte et la surveillance en permanence dans les eaux autour du Japon
 - Possession d'unités sous-marines renforcées pour le recueil de renseignement et l'alerte et la surveillance sous l'eau ainsi que la patrouille et la défense dans les eaux autour du Japon
 - Possession d'escadrons d'avions de patrouille pour une défense et une patrouille efficaces des zones maritimes environnantes, simultanément aux activités de recueil du renseignement et d'alerte et de surveillance effectuées dans des zones maritimes étendues autour du Japon
- FAD aérienne
 - Possession d'unités d'alerte et de contrôle capables de surveiller en permanence l'espace aérien autour du Japon, et d'unités d'alerte et de contrôle aérien capables d'effectuer efficacement ces missions dans des situations de tension telles que celles de « zone grise »
 - Possession d'escadrons d'avions de chasse renforcés au moyen de chasseurs hautes performances et d'escadrons de ravitaillement en vol et de transport
 - Possession d'escadrons de drones capables de recueillir du renseignement et de conduire une surveillance aérienne permanente en période de tension au-dessus des régions éloignées du Japon

Programme de défense nationale à moyen terme

- Il fixe notamment les orientations de mise en place des capacités de défense ainsi que les principaux programmes pour la période de 5 ans entre les années fiscales 2019 et 2023.
- Il revoit les unités principales afin de mettre en place un système de défense permettant la réalisation d'opérations inter-domaines.
- Il met en œuvre des programmes pour renforcer les capacités dans les nouveaux domaines et les domaines classiques.
- Il met en œuvre des programmes pour le renforcement des composantes clés des capacités de défense, telles que les fondations humaines.

Mise en place des capacités de défense et dépenses liées à la défense pour l'année fiscale 2020

Mise en place des capacités de défense pour l'année fiscale 2020

L'année fiscale 2020 sera la deuxième année des Lignes directrices du programme de défense nationale et du programme de défense nationale à moyen terme. À ce titre, elle verra la mise en place rigoureuse de capacités de défense vouées à devenir multidimensionnelles et intégrées.

Principaux programmes de la mise en place des capacités de défense pour l'année fiscale 2020 (éléments prioritaires pour le renforcement des capacités nécessaires aux opérations inter-domaines)

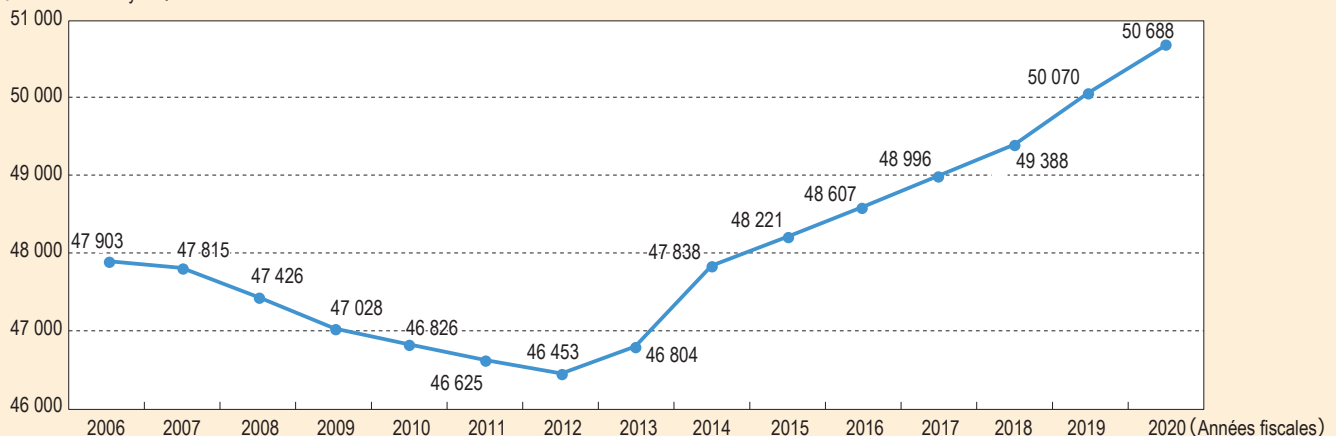
Capacités à acquérir ou renforcer	Aperçu
Capacités dans le domaine de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de l'organisation, dont les unités d'opérations spatiales, etc. Mise en place du système de surveillance de l'espace (SSA) Mise en place des satellites SSA Renforcement des capacités de recueil de renseignement utilisant l'espace, etc.
Capacités dans le domaine cyber	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'organisation, dont les unités de cyberdéfense, etc. Amélioration et renforcement des systèmes et réseaux Obtention et formation de ressources humaines dans le domaine cyber Utilisation des technologies de pointe dans le domaine cyber, etc.
Capacités dans le domaine du spectre électromagnétique	<ul style="list-style-type: none"> Recherche et développement sur les équipements de neutralisation des radars, etc. d'un envahisseur potentiel du Japon : développement d'appareils de guerre électronique à distance, etc. Renforcement des capacités à limiter les effets du brouillage électromagnétique par un adversaire projetant d'envahir le Japon : acquisition d'avions de chasse F-35A et F-35B à capacités supérieures de défense électronique Renforcement du système des unités de guerre électronique, etc.
Capacités dans le domaine des espaces maritimes et aériens	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition d'avions de patrouille P-1 (3 appareils), acquisition d'hélicoptères de patrouille SH-60K (7 appareils) Construction de 2 frégates, d'un sous-marin et d'un dragueur de mines Création d'un escadron provisoire de drones de longue endurance (appellation provisoire) Création d'un escadron de ravitaillement en vol et de transport Aménagement partiel du destroyer Izumo permettant le décollage et l'appontage de F-35B Création d'une escadrille de F-35A à la base de Misawa Développement d'un avion de chasse de nouvelle génération à l'initiative du Japon Adoption de petits véhicules sous-marins autonomes de défense (UUV), etc.
Capacités de défense à distance	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de missiles de défense à distance, etc.
Capacités globales de défense antimissiles	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de SM-3 Block II A Amélioration des capacités des Patriot PAC-3, etc.
Capacités de déploiement dynamique	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de véhicules de combat mobile « type 16 » (33 véhicules) Acquisition de véhicules d'artillerie automoteurs « type 19 » à obusier de 155 mm (7 véhicules), etc.
Continuité et résilience	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de fusils d'assaut « type 20 » 5.56mm (3 283 unités) Acquisition de pistolets « SFP9 » 9mm (323 unités), etc.

Dépenses liées à la défense pour l'année fiscale 2020

Pour répondre aux changements accélérés de l'environnement de défense, et renforcer les capacités de défense à une vitesse radicalement différente d'auparavant, les dépenses liées à la défense pour l'année fiscale 2020, sur la base des Lignes directrices du programme de défense nationale et du Plan de défense à moyen terme, ont atteint 5 068,8 milliards de yens, soit une augmentation de 61,8 milliards de yens (+1,2 %) par rapport à l'année précédente, en hausse pour la huitième année consécutive.

Évolution des dépenses liées à la défense sur les 15 dernières années

(100 millions de yens)



Note : ceci n'inclut pas les dépenses liées au Comité spécial d'action pour Okinawa (SACO), la part de dépenses destinée à réduire la charge sur les communautés locales parmi les dépenses de redéploiement des forces américaines, les dépenses associées à l'acquisition d'un nouvel avion de transport du chef du gouvernement, et les dépenses pour trois ans de mesures d'urgence en matière de prévention et de réponse aux catastrophes ainsi que de résilience du territoire. Le total des dépenses liées à la défense au cours de l'année fiscale, avec inclusion de ces éléments, s'élevait à 4 813,6 milliards de yens pour l'année fiscale 2006 ; 4 801,3 milliards de yens pour l'année fiscale 2007 ; 4 779,6 milliards de yens pour l'année fiscale 2008 ; 4 774,1 milliards de yens pour l'année fiscale 2009 ; 4 790,3 milliards de yens pour l'année fiscale 2010 ; 4 775,2 milliards de yens pour l'année fiscale 2011 ; 4 713,8 milliards de yens pour l'année fiscale 2012 ; 4 753,8 milliards de yens pour l'année fiscale 2013 ; 4 884,8 milliards de yens pour l'année fiscale 2014 ; 4 980,1 milliards de yens pour l'année fiscale 2015 ; 5 054,1 milliards de yens pour l'année fiscale 2016 ; 5 125,1 milliards de yens pour l'année fiscale 2017 ; 5 191,1 milliards de yens pour l'année fiscale 2018 ; 5 257,4 milliards de yens pour l'année fiscale 2019 ; et 5 313,3 milliards de yens pour l'année fiscale 2020.

Le système de défense du Japon

Réponse à tous types de situations, depuis les temps de paix jusqu'aux situations de « zone grise »

Une surveillance permanente autour du Japon

- Afin de pouvoir répondre à toute situation avec rapidité et continuité, les FAD conduisent en permanence leurs activités de recueil de renseignement, d'alerte et de surveillance dans les espaces maritimes et aériens japonais et autour de ces espaces.



Des membres de la FAD terrestre en opération d'alerte et de surveillance



Un P-3C de la FAD maritime chargé des opérations d'alerte et de surveillance dans les eaux autour du Japon



Un site radar de la FAD aérienne chargé des opérations d'alerte et de surveillance 24 h sur 24, 7 jours sur 7

- Dans le cadre de leurs activités d'alerte et de surveillance dans les eaux autour du Japon, les FAD recueillent aussi des informations sur les navires soupçonnés de violer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. C'est ainsi qu'entre 2018 et la fin du mois de mars 2020, les FAD ont constaté et publié à 24 reprises des activités fortement soupçonnées de constituer des transbordements illégaux de marchandises en mer (« transfert de navire à navire ») par des navires nord-coréens.
- Les États-Unis, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la France ont utilisé l'aérodrome des Forces armées américaines stationnées au Japon (FAASJ) de Kadena pour mener des activités d'alerte et de surveillance aérienne des activités illégales en mer, y compris les « transferts de navire à navire ». Des bâtiments des marines américaine, britannique, canadienne, australienne et française ont aussi conduit ces activités dans les espaces maritimes autour du Japon.

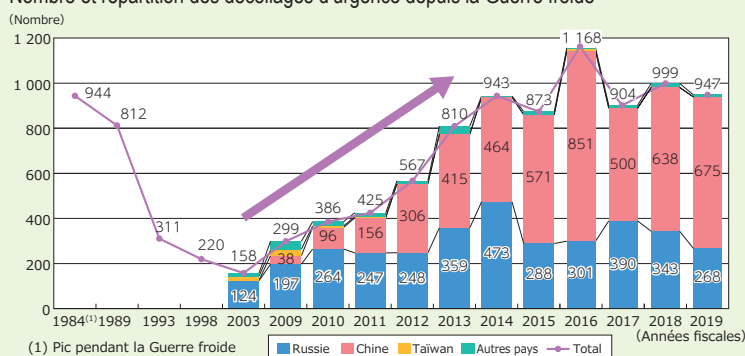


Un pétrolier à pavillon nord-coréen fortement soupçonné d'avoir réalisé un « transfert de navire à navire » (décembre 2019)

Une surveillance et des décollages d'urgence pour parer aux intrusions dans l'espace aérien

- Au moyen de radars d'alerte et de contrôle ainsi que de systèmes de détection et de commandement aéroportés, la FAD aérienne détecte et identifie les aéronefs en mouvement dans l'espace aérien autour du Japon. En cas de détection d'appareils suspects de violation de l'espace aérien japonais, les chasseurs et autres aéronefs décollent en urgence, constatent la situation des appareils détectés, et surveillent leurs mouvements si nécessaire.
- En 2019, la FAD aérienne a effectué 947 décollages d'urgence (scramble), le troisième plus grand nombre de son histoire. Parmi ceux-ci, 675 concernaient des appareils chinois et 268 des appareils russes.

Nombre et répartition des décollages d'urgence depuis la Guerre froide



(moyens d'atteindre les objectifs de défense)

2020
La défense du Japon

Livre blanc

R é s u m é

Réponse aux attaques contre le Japon, y compris ses îles éloignées

Réponse aux attaques contre les îles éloignées

- En cas d'attaque contre le Japon, îles éloignées incluses, les unités nécessaires se mobiliseront et se déploieront rapidement pour empêcher l'approche et le débarquement des forces d'invasion, tout en garantissant les supériorités maritime et aérienne. Si ces supériorités se révèlent difficiles à assurer, l'approche et le débarquement seront empêchés depuis l'extérieur de la zone menacée. Dans l'éventualité d'une occupation, la reconquête s'effectuera par tous les moyens possibles.
- En mars 2020, une unité de missiles surface-air et une unité de missiles antinavires ont été disposées sur l'île de Miyako, pour renforcer la posture de défense dans la région du Sud-Ouest. D'autres unités de sécurité chargées de la réponse initiale seront aussi placées sur l'île d'Ishigaki.
- Pour renforcer la posture de surveillance permanente, une escadre d'alerte aérienne a été créée en mars 2020 par élévation du rang d'un escadron existant, et un escadron temporaire de drones de longue endurance (appellation provisoire) sera créé pendant l'année fiscale 2020 dans la FAD aérienne.
- En vue d'assurer les capacités de transport et de déploiement rapide à grande échelle des unités, un escadron de transport aérien sur appareils Osprey a été créé en mars 2020.



Cérémonie de création de l'escadre d'alerte aérienne (mars 2020)

Réponse aux attaques de missiles

- Le Japon base sa défense anti-missiles balistiques sur un efficace système multiniveaux, combinant l'interception en couche haute par les destroyers équipés du système Aegis, l'interception en couche basse par les missiles Patriot PAC-3, et la connexion de ces niveaux à travers le système de détection et de commandement automatique JADGE (Japan Aerospace Defense Ground Environment).
- Pour agir effectivement et efficacement et limiter tout dommage face à des menaces aériennes d'une complexité et d'une diversité croissantes, le Japon établit une structure à conduite intégrée associant sa défense antimissile à ses moyens classiques de défense aérienne. Cette capacité de défense aérienne antimissile complète sera renforcée pour pouvoir répondre simultanément à de multiples menaces combinées tout en protégeant le territoire national avec permanence et continuité.
- Le processus d'installation du système Aegis sur sol (Aegis Ashore) a été suspendu en juin 2020, et les mesures à venir seront prises sur la base de discussions au Conseil de sécurité nationale.

Le Destroyer Maya équipé du système Aegis, maintenant en service (mars 2020)



Réponses dans le domaine de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique

Réponse dans le domaine de l'espace

- Visant à établir son système de surveillance de l'espace (SSA) d'ici à l'année fiscale 2022, le Japon poursuit la mise en place de radars et de systèmes de conduite pour surveiller les débris spatiaux et autres objets posant une menace pour ses satellites artificiels.
- L'unité d'opérations spatiales a été créée en mai 2020, en prévision de l'entrée en service opérationnel du SSA et l'introduction des équipements.

Cérémonie de création de l'unité d'opérations spatiales (mai 2020)



Réponse dans le domaine du cyberspace

- Le Ministère de la Défense et les FAD ont engagé une politique générale englobant l'assurance de sécurité des systèmes d'information, la réponse aux cyberattaques apportée par des unités spécialisées, etc.
- Lors de l'année fiscale 2020, les effectifs de l'unité de cyberdéfense seront encore augmentés d'environ 70 personnes, pour atteindre environ 290 personnes.

Réponse dans le domaine du spectre électromagnétique

- Le Ministère de la Défense et les FAD renforcent leurs fonctions de contrôle et de coordination pour l'utilisation adéquate des ondes électromagnétiques, consolident leurs capacités de recueil du renseignement et d'analyse relatifs aux ondes électromagnétiques et établissent une posture de partage du renseignement. Ils renforcent également la capacité de guerre électronique pour neutraliser les radars, télécommunications, etc., de tout adversaire qui projetterait d'envahir le Japon.
- Lors de l'année fiscale 2020, en plus de poursuivre la création d'unités de guerre électronique de la FAD terrestre, le développement sera aussi poursuivi sur les appareils de guerre électronique à distance chargés du brouillage et la recherche-développement sera également poursuivie sur les technologies à même de changer la donne comme les lasers et les micro-ondes à forte puissance.

Initiatives du Ministère de la Défense et des FAD suite à la propagation du COVID-19

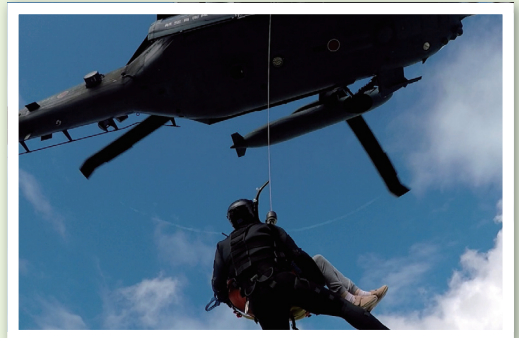
- Afin d'enrayer la propagation du Covid-19, le Ministère de la Défense et les FAD ont uni leurs forces dans diverses activités. Au 31 mai 2020, aucune des personnes ayant pris part à ces activités n'a été infectée.
- Face à la crise du navire de croisière « Diamond Princess », des déploiements ont été organisés pour éviter la propagation du virus et renforcer les mesures de protection comme par exemple un soutien aux quarantaines dans les aéroports. Des séances d'éducation à la protection en cas d'infection ont également été organisées à l'attention de fonctionnaires de collectivités locales.
- Des patients atteints du COVID-19 ont été pris en charge dans l'hôpital des FAD et dans l'hôpital de l'École nationale de médecine de la défense, et les essais cliniques de comprimés « Avigan » ont été lancés.
- Pour enrayer la propagation du COVID-19, des mesures de protection des FAD ont été dévoilées au public. En outre, les informations, leçons et connaissances apprises lors des engagements du Ministère de la Défense et des FAD ont été partagées avec d'autres pays lors d'entretiens ministériels de défense téléphoniques.



Un officier médical prélève un échantillon sur un membre de l'équipage d'un navire de croisière (février 2020)

Réponses aux catastrophes de grande ampleur

- En collaboration avec les collectivités locales, les FAD ont conduit diverses activités, parmi lesquelles la recherche et le sauvetage des victimes de catastrophes et des navires ou aéronefs ayant subi un accident, ou encore la prévention des épidémies. Pour l'année fiscale 2019, les FAD ont procédé à 449 déploiements suite à des catastrophes comme les grandes pluies du nord de Kyūshū au mois d'août, le typhon ayant affecté la péninsule de Bōsō (No.15) ou le typhon ayant affecté l'est du Japon (No.19).
- Au stade initial d'un désastre, l'action des FAD place la priorité sur le sauvetage des vies, selon une posture de réponse permettant le traitement de toutes sortes de dommages et la prise en charge de toutes sortes de missions. La coordination de l'appui à la vie quotidienne est assurée notamment au quartier général déployé sur place, concernant la répartition des rôles avec les acteurs des collectivités locales et ministères concernés, les principes de réponse et périodes d'activités des FAD, etc.
- La diffusion des informations concernant les activités de soutien des FAD a été renforcée afin d'en faciliter l'accès.



Un membre de la FAD aérienne chargé du sauvetage des vies par hélicoptère lors du typhon No.19 (octobre 2019)

Recueil du renseignement pour assurer la sécurité des navires liés au Japon dans la région du Moyen-Orient

- Dans le cadre des initiatives japonaises lancées pour assurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient et la sécurité des navires liés au Japon, le Cabinet a décidé d'envoyer sur place un navire de la FAD maritime dans un objectif de recueil du renseignement, et d'utiliser l'unité anti-piraterie déjà en activité au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden.
- Deux avions de patrouille P-3C de la FAD maritime ont quitté le Japon le 11 janvier 2020, lors de la relève d'une unité anti-piraterie, pour commencer leurs opérations de collecte d'informations dès le 20 janvier. Parti du Japon le 2 février, le destroyer « Takanami » a commencé ces mêmes opérations en mer le 26 février. Le 10 mai, le destroyer « Kirisame » a été envoyé pour remplacer « Takanami ».



Un membre des FAD en activité de collecte d'information sur le destroyer « Takanami » dans le nord de la mer d'Arabie (février 2020)

L'alliance nippo-américaine

Signification des accords de sécurité nippo-américains

- Les accords de sécurité nippo-américains, basés sur le Traité de sécurité entre le Japon et les États-Unis dont cette année marque le 60e anniversaire, se conjuguent aux efforts autonomes du Japon pour former la pierre angulaire de la sécurité de l'archipel.
- L'alliance nippo-américaine axée sur les accords de sécurité bilatéraux remplit un grand rôle pour la paix, la stabilité et la prospérité non seulement du Japon, mais aussi de la région Indo-Pacifique, et au-delà, de la communauté internationale.



Cérémonie du 60e anniversaire de la signature du Traité de sécurité entre le Japon et les États-Unis (janvier 2020) (Site officiel de la résidence du Premier ministre)

Aperçu des Lignes directrices

En tant que cadre adapté à l'alliance nippo-américaine d'aujourd'hui, les « Lignes directrices pour la coopération nippo-américaine en matière de défense » (abrégées en « Lignes directrices ») renforcent les capacités de dissuasion et de réponse à toutes les phases, en temps de paix comme en temps d'urgence. Elles clarifient les concepts stratégiques pour une alliance plus forte et un plus grand partage des responsabilités.

Concertation politique nippo-américaine

- Entretiens nippo-américains entre chefs d'État

Au cours de cette réunion organisée à New-York le 25 septembre 2019, les chefs d'État ont de nouveau confirmé que l'alliance nippo-américaine n'avait jamais été aussi forte, et se sont accordés pour consolider encore ce pacte inébranlable.

- Entretiens ministériels de défense nippo-américains

Le 14 janvier 2020 à Washington DC, l'envoi des FAD au Moyen-Orient décidé par le Cabinet a été expliqué et les principaux points suivants ont été constatés.

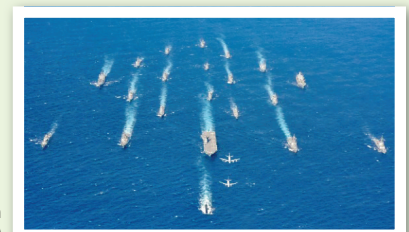
- Il est nécessaire d'éviter une plus grande escalade de la situation dans la zone du Moyen-Orient.
- L'application complète des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU doit être assurée pour une destruction complète, vérifiable et irréversible des armes de destruction massive et des missiles balistiques de la Corée du Nord.
- Il faut s'opposer aux tentatives de changer unilatéralement la situation et le rapport de force dans les mers de Chine orientale et méridionale, et coopérer pour faire respecter l'état de droit et la liberté de navigation.
- Afin de concrétiser la cohérence de leurs stratégies mutuelles, les deux pays continueront à se coordonner étroitement et travailleront à renforcer encore la capacité de dissuasion et de réponse de l'alliance.
- Pour préserver et renforcer l'Indo-Pacifique libre et ouvert, la coopération sera développée avec différents partenaires autour d'un axe nippo-américain, y compris à travers des exercices conjoints et l'appui au renforcement des capacités.
- Les deux autorités de défense poursuivront leur étroite coopération pour une progression assurée du plan de réorganisation des forces américaines stationnées au Japon, y compris l'acquisition de l'île de Mage, candidate comme site permanent pour les exercices d'appontages simulés sur piste (FCLP).
- Pour éviter l'utilisation continue de la base aérienne de Futenma, la seule solution est une relocalisation sur le site de Henoko.
- Sachant que la compréhension et la coopération locales sont indispensables pour préserver la réactivité des forces américaines au Japon, la coopération nippo-américaine doit continuer.



Entretiens ministériels de défense nippo-américains (janvier 2020)

Renforcement de la capacité de dissuasion et de réponse de l'alliance nippo-américaine

Pour assurer la paix et la sécurité de l'archipel, le Japon et les États-Unis promeuvent leur coopération dans tous les domaines : « coopération dans l'espace et le cyberspace », « défense globale antimissile », « entraînements et exercices conjoints », « activités de renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR) », « sécurité maritime », « appui logistique », « coopération dans les réponses aux catastrophes à grande échelle au Japon », etc.



Exercice conjoint nippo-américain (novembre 2019)

Renforcement et élargissement de la coopération dans un vaste éventail de domaines

- Considérant aussi l'accroissement de leur présence dans la région Indo-Pacifique pour y créer l'environnement de sécurité souhaitable – y compris par le maintien et le renforcement d'un ordre maritime libre et ouvert –, le Japon et les États-Unis conduisent des activités communes dans différents domaines : « sécurité maritime », « aide humanitaire et secours en cas de catastrophe », « entraînements et exercices trilatéraux et multilatéraux », etc. Ils amplifient aussi leur collaboration dans les domaines de la « coopération en matière d'équipements de défense et de technologies » et des « utilisations communes des installations et des zones ».

Mise en œuvre assidue des mesures concernant la présence des forces américaines stationnées au Japon

- Si la présence des forces américaines au Japon fonctionne en tant que capacité de dissuasion, des efforts de réduction de la charge que ceci apporte à la communauté locale sont néanmoins nécessaires en fonction des réalités locales, compte tenu de l'impact de ce stationnement sur le cadre de vie des résidents.

Présence des Forces armées américaines stationnées au Japon (FAASJ)

- Le bon fonctionnement de l'alliance nippo-américaine, en tant que force de dissuasion participant à la défense du Japon et à la paix et la stabilité de la région, demande que la présence des FAASJ soit assurée. Il faut aussi qu'en temps de paix, ces forces adoptent au Japon et autour une posture leur permettant d'apporter une réponse rapide et dynamique aux situations d'urgence.
- C'est pour cela que le Japon autorise la présence de forces américaines en vertu du Traité de sécurité entre le Japon et les États-Unis, et que la présence des FAASJ forme un élément central des accords de sécurité nippo-américains.

Présence des FAASJ à Okinawa

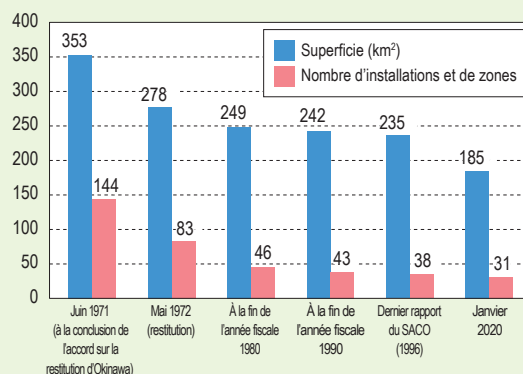
- En superficie, les installations et zones militaires des FAASJ (installations dédiées) sont concentrées à environ 70% à Okinawa. Celles stationnées dans cette préfecture occupent environ 8% de sa superficie, dont environ 14% sur l'île principale. C'est pourquoi de nombreux efforts doivent être consacrés à la réduction de cette charge à Okinawa, en considérant l'aspect de sécurité mentionné ci-dessus.
- Concernant la dispersion des fonctions de la base aérienne de Futenma, la mise en place d'installations sera promue sur les bases de Tsuiki et Nyutabaru pour doter celles-ci de fonctions d'accueil des avions en cas d'urgences.
- Au sujet du site de transfert de la base aérienne de Futenma, les travaux de comblement de la zone maritime au sud de Camp Schwab sont en cours. D'autre part, en avril 2020, en vertu de la loi sur le comblement des eaux publiques, le bureau de défense d'Okinawa a remis à la préfecture d'Okinawa un formulaire de demande d'approbation pour des travaux supplémentaires de comblement requis pour l'amélioration du sol.
- Les progrès suivants ont été réalisés concernant le retour des terrains des FAASJ :

- Mars 2015** : restitution de la zone de logement Futenma-ouest de Camp Zukeran (Camp Foster) pour une superficie d'environ 51 ha.
- Décembre 2016** : fin de la restitution de la majeure partie de la zone d'entraînement Nord, soit une superficie d'environ 4 000 ha, représentant la plus grande restitution jamais réalisée depuis le retour de l'île d'Okinawa sous souveraineté japonaise.
- Juillet 2017** : restitution d'une partie de la base aérienne de Futenma (environ 4 ha de terrains destinés à la route municipale Ginowan No.11)
- Mars 2018** : restitution d'une partie de la zone d'approvisionnement de Makiminato (Camp Kinser) (environ 3 ha de terres pour élargir la route nationale No. 58).
- Mars 2019** : restitution d'une partie de la zone d'approvisionnement de Makiminato (Camp Kinser) (environ 2 ha dans la zone à proximité de la porte No. 5).
- Mars 2020** : restitution d'une partie du quartier des installations et d'ingénierie de Camp Zukeran (environ 11 ha)

Présence des FAASJ hors Okinawa

- Des mesures sont aussi engagées dans les régions autres qu'Okinawa pour garantir une présence stable des FAASJ, notamment avec la réorganisation de leurs installations et zones militaires et le redéploiement des forces, afin de réduire l'impact pour les communautés locales tout en maintenant la force de dissuasion de l'armée américaine.
- En décembre 2019, le Ministère de la Défense a acquis des terrains représentant plus de la moitié de la superficie de l'île de Mage (ville de Nishinoomote, préfecture de Kagoshima) comme site permanent d'exercices d'appontages simulés sur piste. Diverses initiatives telles que des investigations pour aménager les établissements des FAD sont en cours.

Évolution du nombre et de la superficie des installations et zones militaires des Forces armées américaines stationnées au Japon (FAASJ) à Okinawa (installations dédiées)



Un Osprey MV-22 du Corps des Marines des États-Unis venu sur le site d'entraînement de Kokubudai (préfecture de Kagawa) pour un exercice

Coopération en matière de sécurité

Le Ministère de la Défense et les FAD promeuvent une coopération multidimensionnelle et multiniveaux en matière de sécurité et continuent à créer un environnement de sécurité souhaitable pour le Japon.

Pour la promotion stratégique d'une coopération multidimensionnelle et multiniveaux en matière de sécurité

Initiatives basées sur la vision d'« Indo-Pacifique libre et ouvert »

Les trois piliers de la « vision d'Indo-Pacifique libre et ouvert »

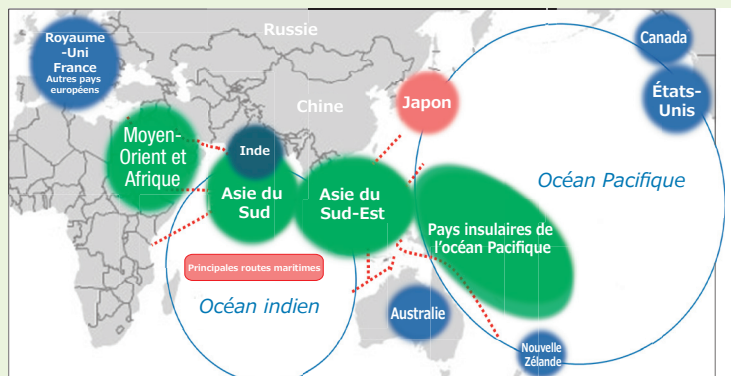
- (1) Généraliser et établir solidement l'état de droit, la liberté de navigation, la liberté du commerce, etc.
- (2) Rechercher la prospérité économique (amélioration de la connectivité, etc.)
- (3) Garantir la paix et la stabilité

Orientations de la vision d'un « Indo-Pacifique libre et ouvert » du Ministère de la Défense

- 1) Mettre à profit la coopération et les échanges en matière de défense pour garantir l'utilisation libre des principales routes maritimes
- 2) Favoriser l'établissement de la confiance et la compréhension mutuelle pour éviter les situations imprévisibles
- 3) Coopérer avec les pays concernés pour contribuer à la paix et à la stabilité de la région

La région Indo-Pacifique est un centre d'activité mondial dans laquelle habite plus de la moitié de la population du globe. Il est essentiel d'assurer sa paix et sa prospérité d'ensemble en la considérant comme un « patrimoine international commun » libre et ouvert.

Le Ministère de la Défense et les FAD renforcent la coopération et les échanges de défense avec les différentes nations de la région pour promouvoir la vision d'« Indo-Pacifique libre et ouvert ».



Promotion de la coopération et des échanges en matière de défense avec différents pays

- **Australie** : entretiens ministériels de défense nippo-australiens organisés en novembre 2019. Confirmation d'une coopération approfondie et élargie en matière de défense.
- **Inde** : entretiens ministériels de défense nippo-indiens en septembre 2019, entretiens ministériels de défense et réunion « 2+2 » nippo-indiens en novembre 2019. Déclaration d'engagement à promouvoir la coopération bilatérale en matière de sécurité.
- **Pays membres de l'ASEAN** : en novembre 2019, au cours de la réunion des Ministres de la Défense du Japon et de l'ASEAN, déclaration de la « Vientiane Vision 2.0 », version réactualisée de la « Vientiane Vision » énonçant les principes de coopération Nippo-ASEAN en matière de défense ; en outre, entretiens avec les Ministres de la Défense de chaque pays de l'ASEAN.
- **Corée du Sud** : en novembre 2019, suite à la décision du gouvernement sud-coréen d'annuler sa notification de fin de l'accord nippo-sud-coréen GSOMIA, le Ministre de la Défense japonais a déclaré que « les coopérations nippo-américaine, nippo-sud-coréenne et nippo-américano-sud-coréenne sont essentielles dans le difficile environnement de sécurité de l'Asie de l'Est. On estime que c'est une décision basée sur la réflexion stratégique du côté sud-coréen sur ces circonstances ».
- **Pays européens/Canada/Nouvelle-Zélande** : en profitant des opportunités de ADMM-Plus en novembre 2019 et de la réunion de sécurité de Munich en février 2020, respectivement, entretiens ministériels de défense de chaque pays ont été organisés. Première visite officielle au Canada du Chef d'État-Major de la FAD terrestre en octobre 2019.
- **Chine** : en octobre 2019, première escale d'un bâtiment de guerre chinois dans un port japonais depuis presque 10 ans. En décembre 2020, première visite en Chine d'un Ministre de la Défense japonais depuis 10 ans, et entretiens ministériels de défense nippo-chinois.
- **Russie** : d'août à septembre 2019, première participation d'une unité de musique militaire de la FAD terrestre au Festival international de musiques militaires de Moscou. En novembre 2019, première visite au Japon du Commandant de la marine russe depuis 18 ans.
- **Pays insulaires de l'Océan Pacifique** : de janvier à février 2020, le Ministre d'état de la Défense effectue des visites aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Tonga. Celles-ci ont été les premières par le responsable politique du Ministère de la Défense.
- **Pays du Moyen-Orient** : en novembre 2019, participation de Ministre de la Défense au dialogue de Manama et à Doha Forum pour la première fois. Entretiens ministériels de défense au cours de la première visite du Ministre de la Défense japonais en Jordanie et à Oman. Entretiens téléphoniques avec différents pays.



Entretiens ministériels de défense nippo-australiens (novembre 2019)



Entretiens nippo-indiens (2+2) (novembre 2019)



Le Ministre d'état de la Défense Yamamoto Tomohiro s'entretient avec le Ministre de la Défense, de la Sécurité nationale et des Affaires étrangères des Fidji (janvier 2020)

Promotion de la coopération multilatérale en matière de sécurité

- Les initiatives de cadre multilatéral telles que la réunion élargie des Ministres de la Défense de l'ASEAN (ADMM-Plus) et le forum régional de l'ASEAN (ARF) se sont développées. Elles forment une base essentielle pour la discussion, la coopération et les échanges dans le domaine de la sécurité dans la région Asie-Pacifique. Le Japon renforce la coopération dans les cadres bilatéraux comme multilatéraux, sur la base de la « Vientiane Vision 2.0 », qui énonce les principes de coopération Nippo-ASEAN en matière de défense.
- Le Japon a contribué au renforcement de la coopération multilatérale dans la région, par exemple en organisant chaque année le Forum des Vice-ministres administratifs de la Défense Nippo-ASEAN et le « Tokyo Defense Forum ».
- Outre sa participation aux conférences internationales d'organisations mondiales et d'institutions privées, le Japon est aussi activement engagé dans les initiatives menées entre chaque branche des forces armées.

Initiatives proactives et stratégiques pour l'appui au renforcement des capacités

- Depuis son démarrage en 2012, l'appui du Ministère de la Défense et des FAD au renforcement des capacités s'est exercé auprès de quinze pays et d'une organisation qui sont principalement situés dans la région Indo-Pacifique. Les domaines concernés comprennent l'assistance humanitaire et les secours en cas de catastrophe, les opérations de maintien de la paix, la sécurité maritime, etc.
- Dans ce cadre, les envois de personnels japonais à l'étranger en 2019 concernaient 126 personnes au total dans le cadre de 20 projets pour 11 pays, et les invitations au Japon concernaient 75 personnes au total dans le cadre de 6 projets pour 4 pays et une organisation.
- Parmi ces projets concrets, les FAD ont apporté de septembre à octobre 2019 des conseils techniques d'exécution à l'unité de musique militaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui participait au festival « Royal Edinburgh Military Tattoo » organisé par le Royaume-Uni. Des projets ont aussi été menés au Laos, en Mongolie, au Cambodge, aux Philippines, au Sri-Lanka, en Malaisie, à Myanmar ou à Djibouti, etc.

Garantir la sécurité maritime

- Pour le Japon, en tant que pays maritime, le renforcement d'un ordre maritime basé sur les principes fondamentaux tels que l'état de droit et la liberté de navigation, et la garantie de sécurité du trafic maritime sont les fondations de la paix ainsi que de la prospérité et revêtent une importance extrême.
- Depuis 2009, les FAD envoient des unités maritimes, aériennes et de soutien qui continuent leurs activités pour la protection anti-piraterie des bateaux naviguant au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden.
- Consolidant sa collaboration avec les États côtiers de la région Indo-Pacifique à travers des exercices conjoints et des escales, le Japon s'engage aussi dans l'appui au renforcement de leurs capacités en matière de sécurité. Il s'implique également dans la coopération dans ce domaine par le biais de dialogues de sécurité régionaux tels que la réunion élargie des Ministres de la Défense de l'ASEAN (ADMM-Plus).

Coopération concernant l'utilisation de l'espace et du cyberspace

- Au titre de sa coopération à l'utilisation de l'espace, le Japon a participé à des exercices multilatéraux organisés par les États-Unis, qui mettaient en œuvre des simulations de surveillance de l'espace (Global Sentinel) et de sécurité de l'espace (Schriever Wargame).
- Dans le cadre de sa coopération sur l'utilisation du cyberspace, le Japon mène aussi des concertations avec les autorités de défense de pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Australie. Cette coopération s'élargira désormais, comme le montre la première participation officielle du Japon, en décembre 2019, à un exercice de cyberdéfense de l'OTAN auquel il assistait jusqu'ici comme observateur, ou l'organisation d'un séminaire de formation des ressources humaines en cybersécurité au bénéfice de l'armée du Vietnam en août 2019.



La réunion des Ministres de la Défense Nippo-ASEAN (novembre 2019)



Le Général Yamazaki, chef d'état-major des FAD, participe au forum multilatéral « Raisina Dialogue 2020 » (janvier 2020)



Un membre de la FAD terrestre assure une formation auprès d'une unité de musique militaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée (septembre 2019)



Des membres de la FAD maritime partent en mission d'action anti-piraterie au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden (novembre 2019)

Initiatives pour le contrôle des armements, le désarmement et la non-prolifération

- La prolifération des armes de destruction massive ainsi que des missiles qui en sont les possibles vecteurs, et celle des armements ou des marchandises et technologies sensibles pouvant être convertis pour l'usage militaire, constituent un défi pressant pour la paix et la stabilité de la communauté internationale. D'autre part, des discussions internationales au sujet des systèmes d'armes létales autonomes (LAWS) ont eu lieu ces dernières années.
- Depuis avril 2018, le Ministère de la Défense et les FAD envoient un de leurs agents aux Nations Unies en tant que membre du Groupe d'experts du Comité 1540 relatif à la Résolution 1540 du Conseil de sécurité, adoptée en avril 2004 dans l'objectif de prévenir la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs parmi des acteurs non-étatiques.

Initiatives dans les activités de coopération internationale pour la paix

Le Ministère de la Défense et les FAD sont résolument engagés dans des activités internationales de coopération pour la paix, en collaboration avec des activités diplomatiques telles que la coopération au développement pour résoudre les causes fondamentales des conflits, du terrorisme, etc.

Envoi de personnel à la Force Multinationale et d'Observateurs au Sinaï (FMO)

- En avril 2019, après la décision du Cabinet de conduire des actions internationales de coopération pour la paix dans la péninsule du Sinaï, 2 membres des FAD ont été envoyés dans le cadre d'activités internationales coordonnées pour la paix.
- Envoyés au commandement de la FMO basé au camp sud de Charm el-Cheikh, dans le sud du Sinaï, ces membres des FAD travaillent comme chef adjoint et opérateur au département chargé de la liaison et de la coordination entre l'Égypte, Israël et la FMO.

Déploiement pour la mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)

- La paix et la stabilité au Soudan du Sud ont une importance vis-à-vis de la paix et de la stabilité de l'Afrique tout entière. C'est une question critique à laquelle la communauté internationale doit répondre.
- Quatre officiers – chacun spécialiste de logistique, renseignement, génie et transport aérien – ont été envoyés au quartier général de la MINUSS, où leurs activités continueront après le retrait de l'unité de génie.

Appui aux projets de partenariat triangulaire des Nations Unies (UNTPP)

- Ce projet consiste en la fourniture de matériel lourd et la mise en œuvre de formations auprès de personnels du génie, etc. Celles-ci sont organisées par le Département de l'appui opérationnel des Nations Unies sur financement japonais. Depuis septembre 2015, 164 officiers de la FAD terrestre ont été envoyés en Afrique pour la mission et 9 formations ont été mises en œuvre auprès de 277 personnes dans 8 pays d'Afrique.
- En considération du fait que plus de 30% du personnel des opérations de maintien de la paix vient d'Asie, ces projets sont menés depuis novembre 2018 en Asie et dans les régions voisines.
En octobre 2019, une séance d'éducation dans le domaine médical a été organisée compte tenu du problème de renforcement des capacités sanitaires lors des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Engagement des activités internationales de secours d'urgence

- Sous l'aspect de la contribution humanitaire et de l'amélioration de l'environnement de sécurité globale, le Ministère de la Défense et les FAD s'engagent activement dans des activités internationales de secours d'urgence afin de contribuer à promouvoir la coopération internationale.
- Ces activités ont été récemment engagées de novembre à décembre 2019 lors des grosses pluies et inondations survenues en République de Djibouti, et de janvier à février 2020, lors des gigantesques feux de forêt qui ont eu lieu en Australie.



Un représentant de l'Institut national pour les études de Défense explique la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies à des parlementaires des pays insulaires de l'Océan Pacifique en Nouvelle-Zélande (septembre 2019)



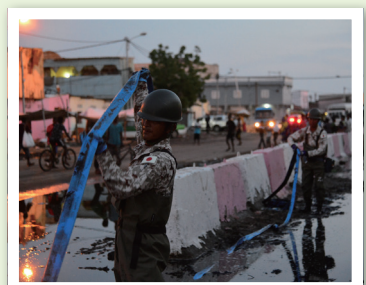
Activité de membres de la FAD terrestre à la FMO (avril 2020)



Activité de membres de la FAD terrestre à la MINUSS (décembre 2019)



Un membre de la FAD terrestre dispense une formation de conduite de machinerie lourde au Vietnam (février 2020)



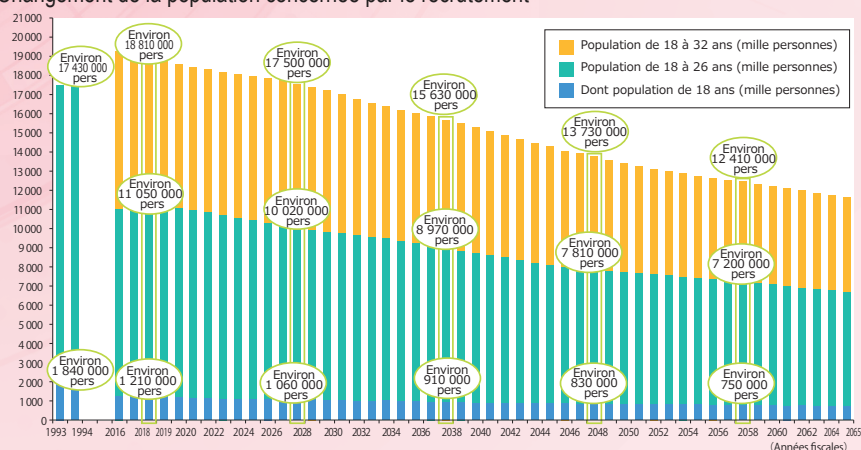
Des membres des FAD conduisent des activités internationales de secours d'urgence lors des grosses pluies et inondations survenues en République de Djibouti (novembre 2019)

Fondations humaines soutenant les capacités de défense

Renforcement des fondations humaines

- Les Lignes directrices du programme de défense nationale placent le personnel du Ministère de la Défense et des FAD au cœur des capacités de défense du Japon. Elles impliquent aussi que l'obtention des ressources humaines et l'amélioration de leur aptitude et de leur motivation sont essentielles pour le renforcement de ces capacités de défense. Ces questions deviennent pressantes vu le rythme soutenu de décroissance de la population, de dénatalité et de vieillissement. Parallèlement, en considérant la continuité et la résilience des capacités de défense du Japon, les Lignes directrices du programme de défense nationale indiquent aussi qu'il est nécessaire de promouvoir plus que jamais le renforcement des fondations humaines qui soutiennent les capacités de défense.

Changement de la population concernée par le recrutement



Source des données : pour l'année fiscale 1993 et 1994, « Statistiques démographiques du Japon (1920-2000) » et « Rapport annuel de statistiques démographiques », Bureau de statistiques du Ministère des Affaires intérieures et des Communications
À partir de l'année fiscale 2016, « Projections démographiques japonaises » (variante moyenne d'avril 2017), Institut national de recherches sur la population et la sécurité sociale

Emploi efficace des ressources humaines

L'âge de départ anticipé à la retraite des membres des FAD sera relevé graduellement à partir de 2020. Pour chaque grade, cet âge sera relevé d'un an pendant la période courante du Plan de défense nationale à moyen terme, puis encore d'un an pendant la période suivante. Ce relèvement a ainsi été mis en œuvre en 2020 du grade d'Ichii (*1) à celui d'Isso (*2). De plus, dans la perspective de maintenir un niveau de fonctionnement avec un nombre limité de personnel, un système d'alternance d'équipage visant à augmenter le nombre de jours de fonctionnement a été introduit sur certains navires de la FAD maritime. Son introduction sur les navires de nouveau type (FFM) est également envisagée.

(*1) Grade équivalent à Capitaine (FAD terrestre et aérienne) ou Lieutenant de vaisseau (FAD maritime)

(*2) Grade sans équivalent dans l'armée française. (Entre Adjudant et Sergent-chef (FAD terrestre et aérienne) ou entre Premier maître et maître (FAD maritime))

Amélioration de l'environnement personnel et professionnel et des prestations

L'obtention et la reconstruction des casernes et des logements nécessaires à la disponibilité opérationnelle sont accélérées, et des mesures sont simultanément engagées contre le vieillissement des installations et pour le renforcement de leur résistance sismique. Le renouvellement des équipements de vie et de travail devenus vétustes et la disponibilité en quantités nécessaires des articles d'usage quotidien sont aussi rigoureusement assurés.

Le Ministère de la Défense améliorera aussi les prestations dont bénéficient les personnels compte tenu des spécificités de leurs missions et de leur environnement de service. Les primes pour service spécial et autres indemnités sont ainsi revalorisées, alors que les capacités de réponse aux catastrophes sont renforcées à travers la fourniture de lits de camp et de meilleurs produits alimentaires de secours, pour assurer aux personnels des FAD des prestations adéquates en fonction du niveau de danger et des particularités de leurs missions, et des caractéristiques des régions où les organismes de défense sont situés.

Promotion supplémentaire de l'activité des personnels féminins et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Réforme du travail

Pour assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et permettre ainsi à tous les personnels des FAD de déployer pleinement leurs capacités, le Ministère de la Défense s'efforce d'alléger les longues durées de travail et d'inciter à la prise de congés.

Activité des personnels féminins

Lors du recrutement et de l'affectation du personnel féminin, le Ministère de la Défense et les FAD ont une politique de gestion du personnel qui promeut strictement l'égalité des chances et s'efforce de placer chaque personnel au poste qui lui correspond en fonction de sa motivation, de ses compétences et de ses aptitudes. En décembre 2019, l'activité du personnel féminin des FAD a été mise en valeur par la nomination de la première femme capitaine d'un destroyer équipé du système Aegis. D'autre part, une révision séquentielle des restrictions posées à l'affectation des personnels féminins a été engagée. Ces restrictions ayant pris fin en décembre 2018 concernant les sous-marins, elles sont maintenant intégralement supprimées pour tous les postes de défense, sauf dans les unités ne pouvant recevoir de personnels féminins pour des raisons dites de « protection maternelle » (une partie des unités de défense contre les armes spéciales (chimiques) et les unités de sapeurs de la FAD terrestre).

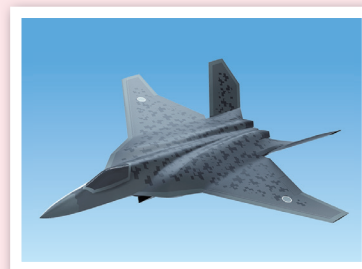


La Capitaine de vaisseau Otani, première femme capitaine d'un destroyer équipé du système Aegis (décembre 2019)

Mesures concernant les équipements et technologies de défense

Renforcement des fondements technologiques

- Les « Perspectives des technologies de défense à moyen et long terme » sont révisées en vue d'assurer la supériorité des équipements et technologies d'importance stratégique, notamment ceux appartenant à de nouveaux domaines ou susceptibles de changer les règles du jeu.
- Concernant le développement d'un avion de chasse de nouvelle génération, le Ministère de la Défense, en considérant la coopération internationale pour améliorer la fiabilité technique et réduire des coûts que le Japon prend en charge, examine les méthodes de développement optimales à l'initiative du Japon.



Avion de chasse de nouvelle génération (illustration)

Optimisation de l'acquisition des équipements

- La réduction des coûts d'acquisition a été engagée à travers la sélection de 18 équipements prioritaires pour la gestion par objet afin de promouvoir des acquisitions efficaces et efficaces des équipements, et l'acquisition groupée d'équipements au moyen de contrats à long terme.
- En matière des acquisitions faites au moyen du programmes des ventes militaires à l'étranger des États-Unis (FMS), le Ministère de la Défense renforce la gestion de l'exécution, à travers une consolidation continue de son système interne de gestion de l'exécution, et la connaissance permanente de l'état de fourniture des biens et services, ainsi qu'une coopération encore renforcée entre les deux gouvernements par d'étroites concertations bilatérales, etc.

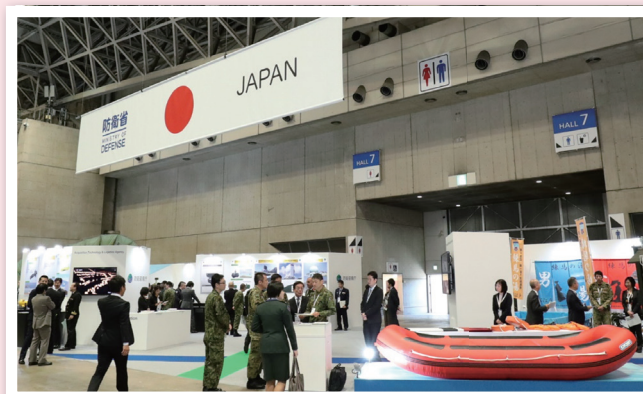
Fondements industriels plus résilients

- Les efforts suivants sont engagés pour une meilleure résilience des fondements industriels du Japon : (1) révision du système de contrats pour créer un environnement compétitif entre les entreprises, (2) renforcement de la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement des équipements, (3) participation supplémentaire de l'industrie japonaise de défense dans la maintenance des équipements importés, (4) transferts adéquats d'équipements militaires à l'étranger dans le respect des Trois principes de transfert d'équipements et de technologies de défense.

Coopération en matière d'équipements et de technologies de défense

- Sur la base des Trois principes de transfert d'équipements et de technologies de défense, le Japon promeut la coopération avec les pays étrangers dans ce domaine, en vue de contribuer à sa propre sécurité, à la paix et à la coopération internationale, ainsi qu'à un maintien et une meilleure résilience de sa production et de ses fondements technologiques.
 - Le transfert gracieux de pièces d'UH-1H aux Philippines a démarré en mars et s'est achevé en septembre 2019.
 - Pour promouvoir la coopération en matière d'équipements et de technologies de défense, le Japon a présenté des équipements lors de salons internationaux et organisé un forum public-privé sur l'industrie de défense avec plusieurs pays, dont les Philippines.

DSEI Japan 2019, salon international et conférence sur les technologies de défense et de sécurité, organisé à Makuhashi Messe (novembre 2019)



Renforcement des fonctions de renseignement

- Pour élaborer des politiques de défense précises en phase avec l'évolution des circonstances, et gérer efficacement l'emploi opérationnel des capacités de défense dans le traitement de toute situation, il faut connaître les tendances militaires à moyen et long terme autour du Japon et savoir détecter tôt les signes avant-coureurs de toute situation. Le Ministère de la Défense et les FAD travaillent ainsi en permanence au recueil rapide et précis du renseignement par différents moyens.

Parmi les moyens de recueil du renseignement du Ministère de la Défense et des FAD, on peut citer les suivants : (1) recueil, traitement et analyse des ondes de communication militaire et des ondes émises par des armes électroniques, etc., survolant l'espace aérien japonais, (2) recueil, interprétation et analyse des données provenant de divers satellites d'images (dont des satellites de collecte d'informations), (3) alerte et surveillance maritimes et aériennes, (4) collecte et classement de diverses informations publiées et diffusées (5) échange d'informations avec les organismes de défense de chaque pays, (6) collecte d'informations par les attachés de défense, etc.



La Capitaine de frégate Igarashi, l'attachée de défense en Malaisie

Éléments de soutien aux capacités de défense

Entraînement des FAD

Les entraînements et exercices pratiqués dans les unités de chaque FAD sont approximativement de deux types : entraînements individuels des membres des FAD, d'une part, et entraînements et exercices des unités, d'autre part. Les entraînements individuels ont pour objectif d'améliorer les savoir-faire requis dans les missions respectives, et sont conduits graduellement auprès de chaque membre en fonction de sa spécialisation et de ses capacités. Les entraînements et exercices des unités visent à former les capacités organiques de ces unités en tant que telles. Ils sont répétés à tous les niveaux, des petites unités jusqu'aux grandes, et comportent aussi des exercices généraux à grande échelle pour la coordination entre unités.

En se fondant sur la base des Lignes directrices du programme de défense nationale et du Plan de défense à moyen terme, chaque FAD mène, de façon planifiée et tangible, des formations et des exercices unifiés ainsi que des formations et des exercices conjoints nippo-américains pour faire face efficacement à diverses situations et améliorer l'efficacité de leur dissuasion. La vérification et la révision de divers plans pour s'adapter à la situation sont exécutées en permanence sur la base des enseignements qui sont tirés de ces formations et exercices.



Nouvelles recrues pendant un exercice

Renforcement des fonctions sanitaires

Pour remplir leurs missions, les FAD doivent gérer adéquatement la santé de leurs membres et maintenir l'excellente forme physique des unités. Il est aussi essentiel qu'elles travaillent en permanence à compléter et renforcer leurs fonctions sanitaires, afin de protéger au maximum la vie de leurs membres qui répondent à tous types de situations.

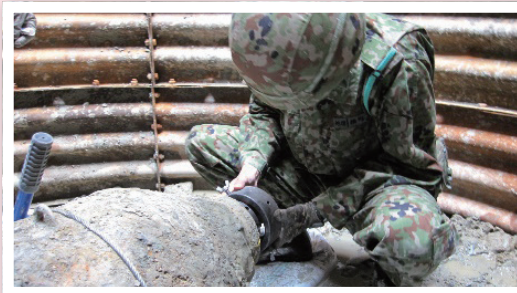
D'autre part, comme les missions des FAD sont de plus en plus diversifiées et internationalisées, il est important de répondre convenablement aux besoins en matière d'activités sanitaires telles que l'assistance sanitaire dans les opérations de secours en cas de catastrophe et de coopération pour la paix internationale, ou l'appui au renforcement des capacités dans le domaine médical.

Face à la propagation du COVID-19, le Ministère de la Défense et les FAD ont accueilli des patients atteints du virus dans les hôpitaux des FAD et dans l'hôpital de l'École nationale de médecine de la défense dès le 1^{er} février 2020. Au 31 mai, 430 personnes infectées par le COVID-19 ont été accueillies dans l'hôpital central des FAD et dans ceux de Sapporo, Yokosuka, Hanshin, Fukuoka et Kumamoto, ainsi que dans l'hôpital de l'École nationale de médecine de la défense.

Interaction avec les communautés locales et la population

Coopération avec les communautés locales

Le Ministère de la Défense et les FAD mènent diverses activités de coopération en appui à la vie civile, telles que l'élimination des munitions non explosées et des mines. En 2019, ils ont exécuté un tir cérémonial lors de l'événement national de la « cérémonie d'intronisation de l'empereur ». Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, dont l'organisation a été déplacée en 2021, la contribution du Ministère de la Défense et des FAD ne se limitera pas à la participation d'athlètes. Les différents appuis ou actions engagés incluront l'alerte et la surveillance aérienne et maritime sur les territoires japonais, y compris autour des sites des compétitions, le secours aux victimes en cas d'attentat à grande échelle ou la réponse aux cyberattaques.



Élimination à la main d'une fusée non explosée



Tir cérémonial lors de la « cérémonie d'intronisation de l'empereur » (octobre 2019)

Mesures pour des relations harmonieuses entre les installations de défense et leurs environs

Afin d'assurer une bonne harmonie entre les installations de défense et leurs environs, des mesures sont prises pour la prévention, la réduction ou l'atténuation des éventuelles nuisances résultant de la mise en place et du fonctionnement de telles installations, notamment le bruit des avions dans les zones de proximité des aérodromes.

La compréhension et la coopération des collectivités locales et des résidents voisins des bases militaires américaines sont indispensables à la stabilité du stationnement des forces américaines au Japon. Diverses initiatives sont ainsi engagées en permanence, parmi lesquelles la coordination avec les collectivités locales quant aux opérations des unités des Forces armées américaines stationnées au Japon (FAASJ), l'octroi de subventions relatives à la réorganisation des FAASJ, la fourniture rapide d'information aux collectivités locales en cas d'incident et d'accident, ou encore la promotion des échanges entre les FAASJ et la population locale.

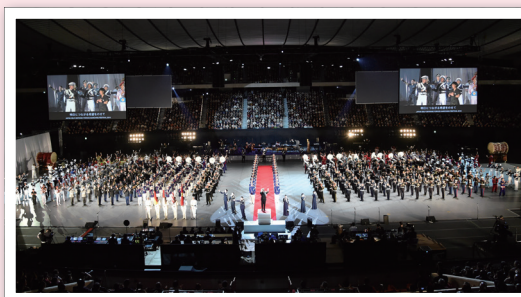
D'autre part, compte tenu de l'accélération des initiatives visant à atteindre un environnement durable au Japon et à l'étranger, le Ministère de la Défense, en qualité de membre du gouvernement, contribuera à solutionner les problèmes environnementaux et continuera à promouvoir des mesures insistant davantage sur la symbiose entre les terrains et les installations des FAD et de l'armée américaine, et les zones environnantes.

Événements et établissements dédiés aux relations publiques

Le Ministère de la Défense et les FAD mènent des activités pour présenter la situation actuelle des FAD au grand public. On peut citer par exemple le grand exercice de tir de Fuji de la FAD terrestre, les expériences d'embarquement à bord de navires de la FAD maritime ou les vols de démonstration des « Blue Impulse » de la FAD aérienne. D'autre part, le festival de musique des FAD est organisé chaque année au Nippon Budōkan dans le cadre de l'anniversaire de la création des FAD. En 2019, cette manifestation s'est déroulée au gymnase No.1 du stade national de Yoyogi en raison de travaux de rénovation du Nippon Budōkan, et elle a attiré 38 500 visiteurs.



Le Lieutenant-colonel Fukuda, chef du 11e Escadron « Blue Impulse »



Aperçu de l'édition 2019 du festival de musique des FAD

Initiatives relatives à la gestion des documents officiels et à la publication d'informations

Le Ministère de la Défense et les FAD s'efforcent de gérer les documents administratifs et de satisfaire aux demandes de publication d'informations de façon convenable en réformant la conscience de leur personnel, leur culture organisationnelle et en améliorant leur système de contrôle.